

Pompes funèbres Mercier SARL
20 Avenue Perriollat
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Siret: 42856696200018

Capital social : 8 000,00 €

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Responsable légal : Noëlle et Jean-Claude MERCIER

Responsable d'établissement : Noëlle et Jean-Claude MERCIER

Habilitation funéraire n° 26-38-0051 renouvelée par la préfecture de l'isère le 31/03/2026

Orias : 07 023 911

N° de TVA intracommunautaire : FR42428566962

Adresse mail : pfmercier38@orange.fr

Site Internet : www.pfmercier.fr

Médiation des litiges liés à la consommation

Le consommateur peut saisir gratuitement le Médiateur du Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C) qui est compétent pour tout litige portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de service couvert par les conditions générales de vente : par courrier à l'adresse suivante :

Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C) –49 Rue de Ponthieu 75008 PARIS ou sur le site internet du Médiateur www.cm2c.net sur lequel se trouvent la Charte de la Médiation et les pièces justificatives à fournir.



N° de gestion 1999B80302

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 13 janvier 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	428 566 962 R.C.S. Vienne
Date d'immatriculation	21/12/1999
Dénomination ou raison sociale	POMPES FUNEBRES MERCIER SARL
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Capital social	8 000,00 Euros
Numéro d'identification Européen - EUID	FR3802.428566962
Adresse du siège	20 Avenue Perriollat Les Avenières 38630 Les Avenières-Veyrins-Thuellin
Activités principales	Entreprise générale de pompes funèbres, transport de corps avant et après mise en bière, démarches légales, achat, vente de tous articles funéraires.
Durée de la personne morale	Jusqu'au 21/12/2049
Date de clôture de l'exercice social	31 août

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms	MERCIER Jean Claude
Date et lieu de naissance	Le 18/09/1947 à Corbelin (38)
Nationalité	Française
Domicile personnel	20 Avenue Perriollat Les Avenières 38630 Les Avenières-Veyrins-Thuellin

Gérant

Nom, prénoms	CHOLAT Noëlle
Nom d'usage	MERCIER
Date et lieu de naissance	Le 25/12/1954 à La Tour-du-Pin (38)
Nationalité	Française
Domicile personnel	20 Avenue Perriollat Les Avenières 38630 Les Avenières-Veyrins-Thuellin

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	20 Avenue Perriollat Les Avenières 38630 Les Avenières-Veyrins-Thuellin
Activité(s) exercée(s)	Entreprise générale de pompes funèbres, transport de corps avant et après mise en bière, démarches légales, achat, vente de tous articles funéraires.
Date de commencement d'activité	02/01/2000
Origine du fonds ou de l'activité	Achat
Précédent exploitant	
Nom, prénoms	MERCIER Jean Claude
Numéro unique d'identification	723 610 960
Nom du journal d'annonces légales	Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné
Date de parution	29/04/2005
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Greffé du Tribunal de Commerce de Vienne
28 BIS AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC-CS 247
38217 VIENNE CEDEX

N° de gestion 1999B80302

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Mention du 01/01/2009

Par décret n° 2008-146 du 15 février 2008, la compétence commerciale du tribunal de grande instance de Bourgoin Jallieu a été supprimée au 1er janvier 2009 au profit du tribunal de commerce de Vienne.

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



OPERATEUR FUNERAIRE	ADRESSE	CP	COURRIEL	VILLE	TELEPHONE	N°habilitation	PRESTATIONS
SARL ALBEF	4 Place du Musée	38490	prf@maiscroubousquet.com	AOSTE	04 76 05 16 88	25-38-0003	6
AOSTE POMPES FUNERAIRES	4 place du musée	38490	aostepompesfuneraires@orange.fr	AOSTE	06 18 01 07 72	21-38-0120	1,2,3,4,6,7,8
POMPES FUNERAIRES ALAIN BESSET ESPACE FUNERAIRE	17 AVENUE JEAN JAURES	38270	agence.beaurepaire@pfbesset.fr	BEAUREPAIRE	04 74 79 29 73	25-38-0111	1,2,3,4,5,7,8
LA SOCIETE DU CREMATORIUM DES CHARMILLES	Chemin des Charmilles	38270	crematorium@pfbesset.fr	BEAUREPAIRE	04 74 87 64 93	25-38-0138	8,9
FOSSOYEUR DU NORD-ISERE	832 Chemin du bois Chevrier	38440	boupiere38@gmail.com	BEAUREPAIRE	06 50 75 22 55	24-38-0133	8
THANATOPRAIE DES 3 MASSIFS	277 chemin de Nordibel	38330	eleonore.t38m@gmail.com	BIVIERES	06 71 59 74 69	22-38-0117	3
PFG - SERVICES FUNERAIRES	30 rue du Médicible	38300	christophe.neveux@odf.fr	Bourgoin Jallieu	04 78 77 02 12	22-38-0119	1,2,3,4,6,7,8
ESPACE FUNERAIRE BOUDRIER	31 rue Lavoirier	38300	contact@pfd-boudrier.fr	BOURGOIN-JALLIEU	04 74 28 22 44	24-38-0005	1,2,3,4,6,7,8
ROC ECLERC - FUNECAP SUD EST	139 rue Isaac Asmov	38300	agence.bourgoinjallieu@roc-eclerc.fr	BOURGOIN-JALLIEU	03 31 32 60 28	22-38-0123	1,2,3,4,6,7,8
CENTRE FUNERAIRE RIVIERE	30 avenue Alexandre Fleming	38300	agence.bourgoin@centre-funeraire-riviere.fr	BOURGOIN-JALLIEU	04 74 28 07 00	22-38-0007	1,2,3,4,6,7,8,9
MARBRIERIE LUBO	2 rue des Hirondelles	38300	lubo.marbrierie38@orange.fr	BOURGOIN-JALLIEU	04 74 93 00 32	22-38-0005	
BAUDRION POMPES FUNERAIRES	259 RUE DE LONGIFAN	38530	contact@baudrion.fr	CHAPAREILLAN	04 56 24 37 34	25-38-0010	1,2,3,4,6,7,8
OQF	120 chemin des Gameux	38160	maelana.brazda@gmail.com	CHATTE	06 71 19 29 30	22-38-0121	8
POMPES FUNERAIRES REQUISTON	16 Faubourg des Moulins	38460	agence.cremieu@pfd-boudrier.fr	CREMIU	04 7490 72 18	25-38-0015	1,2,3,4,6,7,8
PFG - SERVICES FUNERAIRES	1 rue Jean Boco	38600	Agence Fontaine-1@PFG.FR	FONTAINE	04 76 53 09 97	25-38-0018	1,2,3,4,6,7,8
SARL PARIAT MONSIEUR ARNOUX JEAN-PAUL	59 rue Aristede Briand	38600	contact@pariat.net	FONTAINE	04 76 26 61 53	25-38-0019	8
POMPES FUNERAIRES MARTINEZ	13 place de la république	38610	r.martinez@pfp-services-funeraires.fr	GIERES	07 84 28 89 05	23-38-0126	1,2,3,4,7,8
PFG - SERVICES FUNERAIRES	6 avenue Maréchal Rendion	38000	Agence-Grenoble-1@PFG.FR	GRENOBLE	04 76 42 53 95	25-38-0023	1,2,3,4,6,7,8
PFDJENNAH	13 avenue Reynoard	38100	pfdjenmah@gmail.com	GRENOBLE	09 88 69 01 10	20-38-0027	1,2,4,7,8
OSTARA HOMMAGES	31 rue Mortillet	38000	contact@ostara-hommages.fr	grenoble	04 56 95 03 66	25-38-0135	2
VALLIN	6 avenue Saint Roch	38000	info@pfp-services.fr	GRENOBLE	04 76 54 31 81	24-38-0025	1,2,3,4,7,8
POMPES FUNERAIRES DU DAUPHINÉ	23 rue condorcet	38000	contact@pfpmd-ifo.com	GRENOBLE	06 03 91 22 49	23-38-0128	1,2,4,7,8
BILLON POMPES FUNERAIRES DE GRENOBLE	29 rue Maréchal Randon	38000	s.urogo@billonpfg.com	GRENOBLE	04 76 42 56 33	22-38-0021	1,2,4,6,8,9
SERVICE FUNERAIRE INTERNATIONAL	10 rue Etienne Forest	38000	service.funeraire.international@gmail.com	GRENOBLE	06 74 40 68 76	21-38-0015	1,2,4,7,8
POMPES FUNERAIRES FUNERAMA	4 avenue Saint Roch	38000	impichand@gmail.com	GRENOBLE	04 76 42 89 36	21-38-0022	1,2,3,4,7,8
POMPES FUNERAIRES VARGAS	45 AVENUE DU GENERAL LECLERC	38540	phargassheviux@gmail.com	HEYRIEUX	04 78 40 07 53	25-38-0030	1,2,3,4,6,7,8
ENTREPRISE COLOMBIER FRERES	12 place de Doumer	38550	pfd.sleam@gmail.com	HEYRIEUX	04 74 58 64 11	25-38-0029	1,2,3,4,6,7,8
AL.TIP	11 chemin des Chaumes	38390	a.jacob.tip@gmail.com	LA BALME LES GROTTES	06 31 81 14 46	25-38-0140	8
MANCHON	76 avenue Maréchal Joffre	38260	sandrine.manchon38260@gmail.com	LA COTE SAINT ANDRE	04 74 20 45 11	25-38-0034	1,2,3,4,6,7,8
MARBRIERIE MANCHON	45 rue Elsa Tridet	38260	maelana.brazda@orange.fr	LA COTE SAINT ANDRE	04 74 20 41 73	25-38-0038	4,8
SARL LUYAT	73 rue du Breuil	38350	marbrierieluyat@wanadoo.fr	LA MURE	04 76 81 02 45	25-38-0035	4,8
POMPES FUNERAIRES ALPINES CHAMBRE FUNERAIRE	21 avenue du 22 août 1944	38350	dimitri.quirardi@pompesfunerairesalpin.es.fr	LA MURE	04 76 30 89 10	11-38-0038	6
SARL THANATOPRAXIE ALPES-TRANSPORT	33 rue des Alpes	38350	dimitri.quirardi@orange.fr	LA MURE	04 76 30 89 10	22-38-0037	3
POMPES FUNERAIRES ALPINES	33 rue du Breuil	38350	contact@pompesfunerairesalpin.es.fr	LA MURE	04 76 30 89 10	22-38-0036	1,2,4,6,7,8
SARL BAYET	33 rue de la République	38110	sarl.bayet@wanadoo.fr	LA TOUR DU PIN	04 74 97 05 38	25-38-0041	1,2,4,6,7,8
CENTRE FUNERAIRE DE LA TOUR DU PIN - POMPES FUNEBRE BOUDRIER	15 rue Jean Ferrand	38110	f.corrier@groupelery.fr	LA TOUR DU PIN	04 22 67 58 48	23-38-0042	1,2,3,4,6,7,8
OFFICE CATHOLIQUE DES POMPES FUNERAIRES SAINT LAZARE	24 Boulevard de la Chantourne	38700	contact@pfi-catho.coop	LA TRONCHE	04 76 63 07 18	25-38-0044	1,2,3,4,7,8
PFI	Avenue du Grand Sablon	38700	contact@pfi-grenoble.com	LA TRONCHE	04 76 54 43 43	25-38-0043	1,2,3,4,6,7,8,9
BERENICE LUNA	46 grande rue	38700	berenice.luna@outlook.com	LA TRONCHE	06 62 10 00 13	25-38-0137	2
VINCENT JACQUET	29 rue d'aven Grosse	38700	vincent.jacquet3@gmail.com	LA TRONCHE	06 79 20 57 25	24-38-0131	3
POMPES FUNERAIRES BOUDRIER	695 rue de la République	38290	f.corrier@groupelery.fr	LA VERPILLIERE	04 65 66 15 17	23-38-0046	1,2,3,4,6,7,8
LE CHOIX FUNERAIRE JM ET A ROUSSET	68 rue Bellefontaine	38550	contact.plav@gmail.com	LE PEAGE DE ROUSSILLON	04 74 57 17 17	25-38-0139	1,2,3,4,6,7,8
POMPES FUNERAIRES ALAIN BESSET	14716 rue du Stade	38550	agence.le-peage-de-roussillon@pfbesset.fr	LE PEAGE DE ROUSSILLON	04 74 86 20 51	25-38-0048	1,2,3,4,6,7,8
ARROYO THANATOPRAXIE TRANSPORTS	Le pont des Varnes	38800	sarl.arroyo@hotmail.com	LE PONT DE CLAIK	06 76 63 62 96	25-38-0049	1,2,3,4,7,8
LA PIERRE DU SOUVENIR	46B RUE GAMBETTA	38490	pompesfunerairesverchenn@orange.fr	LES ABRETS EN DAUPHINE	04 76 07 59 88	21-38-0114	1,2,3,4,7,8
POMPES FUNERAIRES MERCIER	20 avenue Perrotlat	38630	pmercier38@orange.fr	LES AVENIERES	04 74 33 60 80	26-38-0051	1,2,3,4,6,7,8
MANCHON FUNERAIRE	Impasse des albes	38260	sandrine.manchon38260@gmail.com	MARCOILLES	04 74 20 45 11	23-38-0052	2,4,9
ENTREPRISE COLOMBIER FRERES	268 route des Ganières	38440	info.sleam@gmail.com	MEYRIEUX-LES-ETANGS	04 74 58 64 11	25-38-0055	1,2,3,4,6,7,8
PILOT BOURDON -- PFG SERVICES FUNERAIRES	RUE SERAPHIN MARTIN	38340	mequene.neveux@odf.fr	MOIRANS	04 76 35 32 37	26-38-0105	4,6
POMPES FUNERAIRES DOMBES DE VILLA	6 rue du 1er Août	38390	plombes.devilla@outlook.fr	MONTALIEU VERCEIU	04 74 88 63 54	24-38-0058	1,2,3,4,6,7,8
CENTRE FUNERAIRE MORESTELLOIS	184 route de Versonce	38510	contact@pfd-boudrier.fr	MORESTEL	04 74 33 03 08	25-38-0059	1,2,3,4,6,7,8
POMPES FUNERAIRES BALDINI LECLAIRE	14 RUE DU PROFESSEUR TRILLAT	38480	pfp@pica.fr	PONT DE BEAUVOISIN	04 76 37 02 15	25-38-0060	1,2,3,4,6,7,8

OPERATEUR FUNERAIRE	ADRESSE	CP	COURRIEL	VILLE	TÉLÉPHONE	N°habilitation	PRESTATIONS
MARBRERIE SDG - FUNECAP SUD EST	15 rue César Sornin	38230	marbrierlesdg@orange.fr	PONT DE CHERUY	04 76 31 49 03	23-38-0130	1-4-8
MARBRERIE SDG	15 rue César Sornin	38230	marbrierlesdg@orange.fr	PONT DE CHERUY	04 76 32 25 39	23-38-0127	4-8
POMPES FUNERES DE L'AGGLOMERATION VIENNOISE - JM ROUSSET	9016 RUE GEORGES ET LOUIS FRERE JEAN	38780	contact.ofav@gmail.com	PONT EVEQUE	04 74 53 57 17	25-38-0089	1-2-3-4-6-7-8
POMPES FUNERES ALAIN BESSET	Le Plan des Aïrs Rue Denis Cragon	38780	agence.pont-eveque@pt-besset.fr	PONT-EVEQUE	04 74 20 42 00	25-38-0063	1-2-3-4-6-7-8
BAUDRIOT POMPES FUNERES	50 place Pierre du Terrail	38530	cofmac@baudriot.fr	PONT-CHAIRRA	04 56 85 42 00	25-38-0102	1-2-3-4-6-7-8
PILOT BOURDON - OGF SERVICES FUNERAIRES	80 allée des Tillule	38140	meane.genevois@ogf.fr	RIVES	04 70 97 02 24	25-38-0067	4-6
FERIEUX SERVICE INHUMATION - FSI	490 route des pélinières	38470	yon.femieux38@gmail.com	ROVON	06 85 67 15 33	23-38-0129	8
VR PAYSAGES	151 impasse de Granton	38940	vr.paysages@hotmail.fr	ROYEON	06 75 98 05 60	24-38-0070	4-8
LES FILS DE LOUIS GAY	31 ROUTE DES ALPES	38550	e.gay@lidl.fr	SABLONS	04 75 33 11 33	25-38-0135	1-2-3-4-6-7-8
ENTREPRISE COLOMBIER FRERES	470 ROUTE DE SAINT SULPICE	38620	pommesfunerieres@orange.fr	SAINT GEOIRE EN VALDAINE	04 76 07 59 88	21-38-0113	1-2-3-4-6-7-8
POMPES FUNERES ET MARBRERIE CARMONA	ZAC Pire de la Barre	38440	pdcf.steian@gmail.com	SAINT JEAN DE BOURNAY	04 74 58 64 11	25-38-0074	1-2-3-4-6-7-8
EL IHSANE POMPES FUNERES	8 rue Aymard Durvill	38160	Agence-SaintMarcellin-1@diginite.fr	SAINT MARCELLIN	04 79 26 25 11	24-38-0080	1-2-3-4-6-7-8
GALERON CHRISTINE THANATOPRACTEUR	28 avenue Poite	38400	pin.elihsane@gmail.com	SAINT MARTIN D'HERES	04 74 76 01 46	24-38-0076	1-2-4-7
POMPES FUNERES MARBRERIE BRUN	177 chemin de la cailinière	38490	galeron.christine@wanadoo.fr	SAINT ONDRAS	04 74 97 05 79	25-38-0031	3
ALAIN MILLON	3 RUE AMPERE	38160	stean@elboun.fr	SAINT SAUVEUR	04 57 33 00 47	21-38-0108	1-2-4-6-7-8
SERVICES DE RAPATRIEMENT ET DE THANATOPRAXIE - SRT	135 impasse du Vivier	38300	alain.millon38@orange.fr	SAINT SAVIN	06 87 59 12 60	25-38-0078	8
PFG - SERVICES FUNERAIRES	156 C rue du talour	38300	sr.funeraire@gmail.com	SAINT-AGNIN-SUR-BION	06 58 42 04 53	23-38-0124	1-2-3-4-7-8
MARBRERIE TINTI	100 route de la Ferossière	38110	intit.marbrerie@sfr.fr	SAINT-EGREVE	06 29 05 79 21	24-38-0125	1-2-3-4-7-8
TRANSPORTS FUNERAIRES PERININ	6 rue des Hautes de Buville	38450	ti.perrin@gmail.com	ST DIDIER DE LA TOUR	04 74 97 51 83	22-38-0118	8
SARL PEÑA	12 place Aristide Briand / chambre funéraire : 28 avenue de la Garre	38380	contact@pibena.com	ST GEORGES-DE-COMMIERS	06 22 52 32 43	24-38-0134	1-4-7-8
MANCHON	ZI la Maladière	38160	sandrine.manchon38260@gmail.com	ST LAURENT DU PONT	04 76 55 41 65	23-38-0082	1-2-3-4-6-7-8
POMPES FUNERES DE LA MATHEYSINE	215 route des chavilleurs	38350	cm@srl-melle.com	ST SAUVEUR	04 74 20 46 11	25-38-0083	6
CENTRE FUNERAIRE REQUISTON	9 rue Jacqueline Auriol	38230	f.cordier@roupdeley.fr	SUSVILLE	04 76 30 93 93	25-38-0084	1-2-4-6-7-8
POMPES FUNERES ET MARBRERIE PILOT BOURDON	16 RUE PIERRE BERESOVY	38210	Agence-tullins-1@diginite.fr	TIGNIEU JAMIEZIEU	04 78 00 55 73	22-38-0122	1-2-3-4-6-7-8
MARBRERIE NOE	5 rue Victor Hugo	38210	marbrierlesdg@gmail.com	TULLINS	04 76 07 04 85	26-38-0086	1-2-3-4-6-7-8
ENTREPRISE COLOMBIER FRERES	10 rue du Cimetiére	38200	pdcf.stean@gmail.com	TULLINS	04 76 06 97 23	24-38-0132	8
GERMAIN S.A.S.	7 rue du Cimetiére	38200	marbrierlesdg@gmail.com	VIENNE	04 74 58 64 11	25-38-0087	1-2-3-4-6-7-8
POMPES FUNERES VITALONI	346 impasse de Vinay	38470	pvtaloni@gmail.com	VIENNE	04 74 85 09 35	25-38-0090	4-8
ETABLISSEMENTS VITALONI	52 COURS DE LA LIBERATION	38470	vitaloni@wanadoo.fr	VINAY	04 76 39 06 63	24-38-0101	1-2-4-6-7-8
MARBRERIE NUCCI	219 rue Ambroise Croizat	38220	marbrierle.nucci@orange.fr	VINAY	04 76 36 71 49	21-38-0092	4-8
POMPES FUNERES ET MARBRERIE PILOT BOURDON	2 RUE DE TERMERIEU	38500	marbrierle.nucci@orange.fr	VIZILLE	04 76 68 10 38	23-38-0095	1-2-3-4-7-8
MARBRERIE PREVIEUX	28 rue Aristide Briand	38500	ed.sarlbrevieux@gmail.com	VOIRON	04 76 05 25 76	25-38-0087	1-2-3-4-6-7-8
CENTRE FUNERAIRE VOIRONNAIS POMPES FUNERES MUNICIPALES	11 rue Ernest Imbert	38500	centrefuneraire@ville-voiron.fr	VOIRON	04 76 05 26 60	26-38-0088	1-2-3-4-6-7-8

Direction des relations avec les collectivités
et de la citoyenneté – BERAMP

A Grenoble, le 31/03/2026

Arrêté n° 38-2026-03- 31-00005
portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire
- POMPES FUNÈBRES MERCIER SARL -
Les Avenières-Veyrins-Thuellin
26-38-0051

La Préfète de l'Isère,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'ordre national du mérite,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993 relative à la législation dans le domaine funéraire ;

VU l'arrêté préfectoral n°38-2020-02-10-006 du 10 février 2020 portant renouvelant de l'habilitation de l'établissement POMPES FUNÈBRES MERCIER SARL, ayant son siège social 20 avenue Perriollat – Les Avenières – 38630 LES AVENIERES-VEYRINS-THUELLIN ;

VU la demande présentée par Jean-Claude MERCIER et Noëlle CHOLAT, gérants de l'établissement, en vue d'obtenir le renouvellement de ladite habilitation ;

Considérant que la demande est conforme au code général des collectivités territoriales ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'habilitation délivrée à l'établissement POMPES FUNÈBRES MERCIER SARL est renouvelée pour exercer sur l'ensemble du territoire les activités suivantes :

1.	Transport des corps avant et après mise en bière – <u>Sous traitance</u>
2.	Organisation des obsèques
3.	Soins de conservation – <u>Sous traitance</u>
4.	Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires
6.	Gestion et utilisation des chambres funéraires
7.	Fourniture des corbillards et des voitures de deuil - <u>Sous traitance</u>
8.	Fourniture du personnel et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations, et crémations, à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et de marbrerie funéraire - <u>Sous traitance</u>

ARTICLE 2 : L'habilitation est délivrée sous le numéro **26-38-0051** (numéro national) pour une durée de 5 ans à compter du jour suivant la date d'expiration de l'habilitation en cours. La demande de renouvellement devra être impérativement adressée deux mois avant l'échéance.

ARTICLE 3 : Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité compétente et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le recours contentieux peut être effectué par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Isère est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

La Préfète,

Pour la préfète et par délégation,
le chef de bureau des élections,
des réglementations, des associations
et des missions de proximité titres



Signé électroniquement par
LUC LAUVERJAT
le 31 mars 2026 09:40:53 GMT

Prestation pour lesquelles l'entreprise est habilitée :

1. Transport des corps avant et après mise en bière (SOUS TRAITANCE)

2. Organisation des obsèques

3. Soins de conservation (SOUS TRAITANCE)

4. Fourniture des housses, cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que des urnes cinéraires.

6. Gestion et utilisation des chambres funéraire

7. Fourniture des corbillards et voiture de deuil (SOUS TRAITANCE)

8. Fourniture du personnel et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et de marbrerie funéraire (SOUS TRAITANCE)

En application de la réglementation funéraire :

(article R.2223-29 du CGTCT)

Les devis doivent distinguer clairement

les prestations obligatoires, des prestations facultatives.

- **Les prestations obligatoires sont :**
 - **le cercueil** (avec ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, mais sans les accessoires intérieurs ou extérieurs qui sont eux facultatifs) ;
 - **les opérations d'inhumation,**
 - **les opérations de crémation ;**
 - **en cas de crémation : l'urne cinéraire** (ou le cendrier).
-

Selon les circonstances du décès ou les modalités des obsèques, d'autres prestations peuvent devenir obligatoires, notamment :

- **la housse mortuaire** lorsque le corps est transporté avant la mise en bière ;
- **les soins de conservation** lorsqu'ils sont légalement requis ;
- **le transport du corps avant mise en bière avec un véhicule agréé, si le corps doit être transporté en dehors du lieu de décès ;**
- **le transport du corps après mise en bière avec un véhicule agréé, si le corps doit être transporté en dehors du lieu de décès ;**
- **un cercueil hermétique avec filtre épurateur** dans les situations prévues par la réglementation.

L'objectif de cet article est de **garantir la transparence des devis funéraires**, afin que les familles puissent identifier ce qui est imposé par la réglementation et ce qui relève de prestations optionnelles.

NOTICE D'INFORMATION EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ DU 11 JANVIER 1999 MODIFIÉ RELATIF À L'INFORMATION SUR LES PRIX DES PRESTATIONS FUNÉRAIRES

La présente notice synthétise les informations essentielles à connaître avant la souscription d'un engagement auprès d'un opérateur funéraire. Les informations complètes sur les services proposés figurent dans la documentation générale mise en libre consultation par l'opérateur funéraire dans son établissement et, le cas échéant, sur son site internet. Des informations pratiques sont également disponibles sur les sites <https://www.service-public.gouv.fr/> (rubrique « Un proche est décédé »), www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr (rubrique « Après le décès en EHPAD ») et www.economie.gouv.fr/dgccrf

Préalablement à toute démarche auprès d'un opérateur funéraire :

- les funérailles engendrent généralement des frais. Par anticipation d'un décès et, en tout état de cause, avant de vous engager avec un opérateur funéraire, pensez à vérifier si le défunt a souscrit un contrat obsèques. Pour ce faire, vous pouvez notamment interroger l'AGIRA via son formulaire en ligne (www.agira-vie.fr/obseques). A défaut, les funérailles seront à régler par les héritiers, qui peuvent recourir aux avoirs bancaires du défunt ;
- l'inhumation ou la crémation du défunt doit s'organiser dans un délai de 14 jours calendaires (*). Ce délai doit vous permettre d'obtenir des devis établis par différentes entreprises de pompes funèbres pour les comparer ;
- la liste des opérateurs funéraires habilités est affichée dans les locaux d'accueil des chambres mortuaires, funéraires et des crématoriums et est disponible en préfecture, en mairie et dans les établissements de santé. La liste des chambres funéraires habilitées est disponible dans ces mêmes établissements et affichée dans les locaux des chambres mortuaires des établissements de santé.

Lorsque vous vous rendez chez un opérateur funéraire :

- la remise du devis funéraire est gratuite et sans engagement. Si vous acceptez le devis, un bon de commande sera établi pour concrétiser l'accord ;
- la notice d'information sur les soins de conservation doit vous être remise par l'opérateur funéraire ; – en cas de litige avec l'opérateur funéraire, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation auquel il a adhéré.

Certaines prestations sont réglementairement obligatoires :

- la fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées ;
- la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière ;
- si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation ; – si vous optez pour une inhumation : le personnel pour l'inhumation, le creusement et le comblement de la fosse, l'ouverture et la fermeture du caveau ;
- si vous optez pour une crémation : le personnel pour la crémation, la fourniture de l'urne avec la plaque et les prestations associées (scellement, dépôt en columbarium, inhumation sinon dispersion).

Certaines prestations ne sont réglementairement obligatoires qu'en fonction des circonstances :

- les soins de conservation (actes de thanatopraxie) en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne ;
- le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur en cas de cercueil fermé soit à résidence, soit dans un édifice cultuel ou dans un caveau provisoire, pour une durée excédant six jours, en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne, et en cas d'infection transmissible ou décision du préfet.

Vous pouvez librement accepter ou refuser les autres prestations qui vous sont proposées, dans la mesure où elles sont optionnelles.

Le transport du corps avant et après mise en bière est réalisé en fonction des circonstances et de vos choix. Dans tous les cas, il doit être opéré par un véhicule funéraire conforme aux prescriptions techniques prévues par la réglementation.

Avant mise en bière, le transport du corps du défunt vers le lieu de mise en bière, où il va être conservé à cet effet, doit intervenir dans les 48 heures suivant le décès. Ce lieu peut être, au choix de sa famille :

- son domicile (y compris un EHPAD) ou la résidence d'un membre de sa famille. La conservation du corps peut notamment être réalisée par la location d'un matériel de réfrigération ou la pose de carboglace, à la charge des familles. Les frais liés à la présence du défunt en EHPAD jusqu'à l'inhumation ou la crémation, qui a lieu au plus tard 14 jours calendaires suivant le décès, sont ceux relevant du contrat d'hébergement, sans frais spécifiques supplémentaires ;
- une chambre mortuaire, lorsque l'EHPAD ou l'établissement de soins en dispose. Dans ce cas, la mise à disposition de la chambre mortuaire est gratuite pendant 3 jours ;
- une chambre funéraire gérée par une commune, un opérateur funéraire ou une association. Le séjour du corps en chambre funéraire est payant. Toutefois, lorsque le transfert du défunt a été demandé par le directeur d'un établissement de santé ne devant pas disposer d'une chambre mortuaire, et sur attestation écrite qu'il n'a pas réussi à joindre la famille dans un délai de dix heures à compter du décès, les frais de transport du corps vers la chambre funéraire et les trois premiers jours suivant l'admission sont payés par l'établissement. Ces frais ne peuvent donc être facturés aux familles.

La dispersion des cendres en pleine nature par la famille est libre et gratuite mais elle doit être déclarée auprès de la mairie de la commune du lieu de naissance du défunt. Seule la dispersion des cendres réalisée par un opérateur funéraire habilité peut donner lieu à une facturation.

() Ce délai peut varier en raison du lieu (outre-mer, pays étranger ou sur la voie publique) ou des causes (maladie, obstacle médical-légal, recherche en vue d'analyses) du décès. Veuillez-vous informer auprès de votre opérateur funéraire.*

LES PRESTATIONS ET FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR LES OBSÈQUES

(Article R.2223-29 du Code général des collectivités territoriales)

Descriptif	Références législatives ou réglementaires du CGCT	Commentaire
Un cercueil avec une garniture étanche, 4 poignées et une plaque d'identité	R.2213-15 R.2213-20 R.2223-29	En application de l'article R.2213-25 du CGCT, le cercueil doit répondre à des caractéristiques fixées par le décret du 20 décembre 2018 (Attestation de conformité fournie par le fabricant ou le distributeur)
En cas d'inhumation		
<i>Si l'inhumation n'a pas lieu dans la commune du lieu de fermeture du cercueil et</i> <i>S'il n'y a pas un membre de la famille présent à la fermeture du cercueil ;</i> Le contrôle de la fermeture du cercueil par un fonctionnaire de police, avec perception d'une vacation	L.2213-14 L.2213-15 R.2213-44 à R.2213-50	Il faut que le lieu de fermeture du cercueil et le lieu de son inhumation soient distincts. Cela ne concerne pas le cas de figure où le cercueil quitte la commune pour une cérémonie dans une commune voisine, avant de revenir sur la commune de fermeture pour y être inhumé. NB : Si un membre de la famille est présent et assiste à la fermeture du cercueil, cette opération s'effectue sous la responsabilité de l'opérateur funéraire
<i>Inhumation en fosse individuelle en terrain commun :</i> Creusement et comblement de la fosse	L.2223-3 R.2223-3 à R.2223-5	
<i>Inhumation en concession :</i> <i>Selon l'aménagement,</i> Ouverture et fermeture du caveau / Creusement et comblement de la fosse <i>Si monument existant</i> Démontage et remontage du monument		Les concessions n'étant pas obligatoires, il n'existe pas de texte précis. Si la famille choisit d'inhumer dans une concession aménagée, selon son aménagement, les travaux nécessaires pour permettre d'y déposer le cercueil deviennent, de ce fait, « obligatoires ».
En cas de crémation		
Redevance de crémation		Voir le Règlement intérieur et le tarif du crématorium
Le contrôle de la fermeture du cercueil par un fonctionnaire de police, avec perception d'une vacation	L.2213-14 L.2213-15 R.2213-44 à R.2213-50	
Urne cinéraire (ou cendrier) destinée à remettre les cendres à la famille (ou mise à disposition d'un dispersoire en cas de dispersion dans l'espace éventuellement aménagé à cet effet) avec une plaque portant l'identité du défunt et le nom du crématorium, à apposer sur l'urne	L.2223-18-1	L'idée est que les cendres soient recueillies dans un récipient avant d'être remises à la famille. Si la famille choisit une urne « funéraire »* qui peut recevoir directement les cendres, l'urne « cinéraire » (ou cendrier) n'est alors pas nécessaire. *Le terme urne « funéraire » recouvre une urne décorative, dans laquelle on peut glisser l'urne « cinéraire » ou cendrier. Ce type d'urne est optionnel.

LES PRESTATIONS ET FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR LES OBSÈQUES

(Article R.2223-29 du Code général des collectivités territoriales)

Descriptif	Références législatives ou réglementaires du CGCT	Commentaire
Destination des cendres : inhumation de l'urne dans une concession (concession « traditionnelle », susceptible d'accueillir cercueils et urnes ou concession uniquement pour inhumation d'urne)		
<i>Inhumation en concession :</i> <i>Selon l'aménagement,</i> Ouverture et fermeture du caveau / Creusement et comblement de la fosse <i>Si monument existant</i> Démontage et remontage du monument		<i>Les concessions n'étant pas obligatoires, il n'existe pas de texte précis.</i> <i>Si la famille choisit d'inhumer dans une concession aménagée, selon son aménagement, les travaux nécessaires pour permettre d'y déposer l'urne, deviennent, de ce fait, « obligatoire ».</i>
Destination des cendres : Dépôt de l'urne dans une case de columbarium		
<i>Selon l'aménagement du columbarium,</i> Ouverture et fermeture de la case du columbarium		<i>Voir le règlement du cimetière ou du site cinéraire</i>
Destination des cendres : scellement de l'urne sur un monument construit sur une concession		
Une urne « funéraire », dans un matériau présentant des critères suffisants de solidité et de résistance.		<i>La législation permet le scellement d'une urne sur un monument sans plus de précision quant aux caractéristiques de l'urne. Souvent le règlement du cimetière impose des critères de solidité et de résistance de l'urne.</i>
Destination des cendres : Dispersion des cendres dans l'espace aménagé à cet effet dans un cimetière ou un site cinéraire		
Inscription de l'identité du défunt dont les cendres sont dispersées, sur un équipement approprié (selon le type d'équipement prévu par le règlement du site cinéraire)	L.2223-2	<i>L'équipement mentionnant l'identité du défunt est laissé à l'initiative de la commune gestionnaire de l'espace de dispersion. Il peut prendre différentes formes (registre électronique sur une borne informatique, gravure sur un mur ou une stèle, apposition d'une plaque gravée sur un support...). Le règlement du cimetière ou du site cinéraire doit prévoir le dispositif et préciser les charges afférentes qui incombent à la personne qui pourvoit aux funérailles ou à la dispersion des cendres.</i>
Dans le cas d'un transport de corps avant mise en bière		
Un véhicule agréé <i>NB : La house sanitaire, utilisée pour transporter un corps sans cercueil, d'un point de vue réglementaire, n'a pas de caractère obligatoire.</i>	R.2213-7 D.2223-110 D.2223-112	<i>Il va de soi que les entreprises proposent cette prestation « avec chauffeur » mais dans le principe, si un défunt est transporté dans un véhicule motorisé, celui-ci doit répondre à certains critères techniques. Rien n'interdit qu'une « famille » effectue elle-même le transport du corps si elle peut disposer d'un véhicule conforme aux critères prévus par la réglementation.</i>

LES PRESTATIONS ET FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR LES OBSÈQUES

(Article R.2223-29 du Code général des collectivités territoriales)

Descriptif	Références législatives ou réglementaires du CGCT	Commentaire
Dans le cas d'un transport après mise en bière		
Véhicule agréé (corbillard ou fourgon mortuaire)	D.2223-113 à D.2223-115	<i>Il va de soi que les entreprises proposent cette prestation « avec chauffeur » mais dans le principe, si un défunt est transporté dans un véhicule motorisé, celui-ci doit répondre à certains critères techniques. Rien n'interdit qu'une « famille » effectue elle-même le transport du corps si elle peut disposer d'un véhicule conforme aux critères prévus par la réglementation.</i>
Dans le cas d'un transport après mise en bière à l'étranger dans un pays signataire de l'accord de Strasbourg		
Un cercueil hermétique avec filtre épurateur Un cercueil en bois d'au moins 22 millimètres	Accord de Strasbourg	<i>Dans ce cas de figure le cercueil en bois (ou en autre matériaux agréé) avec ses quatre poignées et sa plaque d'identité reste obligatoire mais la cuvette étanche n'a plus de raison d'être prévue.</i> <i><u>Pays concernés :</u></i> <i>Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, Grèce, Islande, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie</i>
Dans le cas d'un transport après mise en bière à l'étranger dans un pays signataire de l'accord de Berlin		
Un cercueil hermétique avec filtre épurateur Un cercueil en bois d'au moins 30mm d'épaisseur Un couvercle fermé par des vis distantes de 20cm Des frettes métalliques	Accord de Berlin	<i>Dans ce cas de figure le cercueil en bois (ou en autre matériaux agréé) avec ses quatre poignées et sa plaque d'identité reste obligatoire mais la cuvette étanche n'a plus de raison d'être prévue.</i> <i><u>Pays concernés :</u></i> <i>Allemagne, Egypte, Italie, Mexique, Roumanie</i>
Dans le cas d'un transport après mise en bière à l'étranger dans un autre pays (non-signataire de l'accord de Berlin ou de Strasbourg)		
		<i>Voir les exigences du pays de destination</i>
Dans le cas d'un transport après mise en bière par avion		
Un cercueil hermétique avec filtre épurateur Un emballage	Règlement IATA (Accord international pour les Transports Aériens)	<i>Voir les dispositions issues des recommandations de l'IATA.</i> <i>Dans ce cas de figure le cercueil en bois (ou en autre matériaux agréé) avec ses quatre poignées et sa plaque d'identité reste obligatoire mais la cuvette étanche n'a plus de raison d'être prévue.</i>

LES PRESTATIONS ET FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR LES OBSÈQUES

(Article R.2223-29 du Code général des collectivités territoriales)

Descriptif	Références législatives ou réglementaires du CGCT	Commentaire
Dans le cas d'un dépôt temporaire > 6 jours à compter de la fermeture du cercueil		
Un cercueil hermétique avec filtre épurateur	R.2213-26	<i>Dans ce cas de figure le cercueil en bois (ou en autre matériaux agréé) avec ses quatre poignées et sa plaque d'identité reste obligatoire mais la cuvette étanche n'a plus de raison d'être prévue.</i>
Si le défunt est porteur d'une prothèse fonctionnant avec une pile		
Retrait de la prothèse fonctionnant au moyen d'une pile si le médecin en a signalé la présence (et qu'il n'a pas lui même procédé au retrait)	R.2213-15	<i>Obligatoire pour que la mairie délivre l'autorisation de fermeture de cercueil, qu'il s'agisse d'une crémation ou d'un inhumation.</i>
Dans le cas où le règlement de cimetière le prévoit		
Évacuation des terres Aménagement minimum des sépultures		<i>Voir le règlement du cimetière</i>
En cas d'exhumation		
Du personnel pour procéder au creusement/comblement de la fosse (ou au démontage/remontage du monument et ouverture/fermeture du caveau) Du personnel pour procéder à l'exhumation, porteur d'un costume spécial	R.2223-42	<i>Les opérations de réductions sont assimilées à celles d'exhumation et nécessiteront les mêmes prestations et fournitures.</i>
Si l'état du cercueil exhumé nécessite de le remplacer, un cercueil neuf, de dimensions appropriées (avec cuvette étanche, poignées, et plaque)	R.2213-42	
Dans le cas où le défunt est atteint de l'une des maladies contagieuses imposant une mise en bière en cercueil hermétique		
Un cercueil hermétique avec filtre épurateur	R.2213-26	<i>Dans ce cas de figure le cercueil en bois (ou en autre matériaux agréé) avec ses quatre poignées et sa plaque d'identité reste obligatoire mais la cuvette étanche n'a plus de raison d'être prévue.</i>
Un linceul imbibé d'une solution antiseptique pour envelopper le corps du défunt	R.2213-27	

CONDITIONS GENERALES PF MERCIER Applicable au 18/05/2026

D'une manière générale, les conditions de vente sont soumises aux dispositions spécifiques résultant des articles R. 2223-24 à R. 2223-30 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 1. Commandes

Un devis gratuit, détaillé, daté et chiffré TTC indiquant la nature de chaque opération doit être remis à la famille avant toute exécution. Lorsque le devis est accepté par la personne chargée de pourvoir aux obsèques, un bon de commande est établi reprenant le détail chiffré des prestations et fournitures figurant au devis, ainsi que le montant total. Tout supplément de commande demandé par la famille sans que l'entreprise prestataire ait pu régulariser le devis et le bon de commande en cours, fera l'objet d'une facture distincte et complémentaire de celle issue de la commande d'origine. Les commandes ne sont définitives et exigibles que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit (bon de commande signé impliquant l'acceptation des présentes conditions générales de vente). Il en est de même pour toute commande par téléphone, qu'elle soit le fait d'un professionnel habilité ou de la famille si elle est domiciliée à distance ou dans l'impossibilité de se déplacer. L'acceptation peut alors se faire par télécopie. Toute commande implique de la part du client l'adhésion sans réserve aux conditions générales évoquées ci-dessous, sauf convention spéciale contraire et écrite.

Article 2. Droit de rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique pas conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation. Ce droit ne s'applique pas aux prestations funéraires, lors de la signature d'un bon de commande à distance, dans la mesure où elles répondent aux exceptions légales.

Article 3. Prix

Les tarifs sont établis net, selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article 4. Délais – Exécution – Exécution par des tiers

L'entreprise prestataire prendra toutes les dispositions nécessaires au respect des horaires et des délais des services fixés avec la famille. Toutefois, les horaires étant donnés à titre indicatif, pour tout retard indépendant de sa volonté, elle s'engage à prévenir la famille dans les plus brefs délais. L'entreprise ne peut, dans ces conditions, être tenue pour responsable. L'organisation d'obsèques requiert, dans certains cas, l'intervention de tiers, soit obligatoires (administrations diverses, personnel communal pour l'inhumation ou la crémation, ...), soit facultatifs (organisation de cérémonie religieuse, avis de presse, ...). Les frais afférents à ces interventions de tiers, sont répercutés pour le montant net facturé sous la rubrique « frais et taxes réglés à des tiers ». La société ne peut être tenue en aucun cas pour responsable des retards, erreurs ou fautes techniques commis dans l'exécution de leur tâche par les tiers intervenant dans les obsèques, sauf si ces derniers apportent la preuve que ces défaillances sont le fait d'une mauvaise transmission des informations par les agents de la société.

Article 5. Paiement – Réclamations

Les frais d'obsèques sont payables selon les modalités fixées et indiquées par la Société au comptant, sauf accord de prise en charge des frais d'obsèques par un organisme mutualiste financier ou d'assistance. L'entreprise se charge dans ce cas, des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que de l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou de caisse d'épargne du défunt, dans les limites admises par les règlements en vigueur, sous réserve de l'exactitude des renseignements fournis par la famille. Les réclamations sur facture ne sont recevables que si elles sont formulées par les écrits dans un délai de 1 mois après la date de facturation.

Article 6. Médiation des litiges liés à la consommation

Article L.612-1 (Créé Par Ordonnance N°2016-301 du 14 mars 2016) du Code de la consommation. Le consommateur peut saisir gratuitement le Médiateur du Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C) qui est compétent pour tout litige portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de service couvert par les conditions générales de vente : par courrier à l'adresse suivante : Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C) –49 Rue de Ponthieu 75008 PARIS ou sur le site internet du Médiateur www.cm2c.net sur lequel se trouvent la Charte de la Médiation et les pièces justificatives à fournir.

Article 7 Droit applicable et attribution de juridiction

Les présentes conditions sont régies par les lois françaises et toute contestation ou litige qui pourrait naître de l'interprétation ou de l'exécution de celles-ci seront de la compétence des tribunaux dont dépend le siège social de la société LA SOCIÉTÉ ou le Client peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable. La langue de référence, pour le règlement de contentieux éventuels, est le français.

Article 8. Opposition aux démarches téléphoniques

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>. Ce modèle sera ultérieurement complété par l'information concernant les directives relatives au sort des données à caractère personnel après la mort (article 32-I-6° de la loi du 6 janvier 1978 modifiée).

Article 9. Données personnelles

En application de la loi informatique et libertés, les internautes disposent d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui les concernent personnellement. Ce droit peut être exercé par voie postale auprès de LA SOCIÉTÉ à l'adresse postale mentionnée plus haut dans les informations relatives à l'éditeur ou par voie électronique à l'adresse email mentionnée plus haut dans les informations relatives à l'éditeur. Les informations personnelles collectées sont confidentielles et ne sont en aucun cas transmises à des tiers hormis pour l'éventuelle bonne exécution de la prestation commandée par l'internaute. En vertu de la loi n° 2000-719 du 1er août 2000, les coordonnées déclarées par l'acheteur pourront être communiquées sur réquisition des autorités judiciaires.

LEGENDE

**** :** Prestations sous-traitées, conformément aux informations portées dans l'habilitation

NOTICE D'INFORMATIONS

SELON L'ARRÊTÉ DU 11 FEVRIER 2025

A compter du 1er juillet 2025, seules les prestations suivantes ont un caractère obligatoire dans le devis funéraire.

- Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile (à l'exception de celles compatibles avec l'inhumation ou la crémation).
- Housse mortuaire (en cas de transport avant mise en bière).
- Cercueil (essence du bois ou autre matériau conformément à l'arrêté du 20 décembre 2018 pris en application des articles R. 2213-25 et R. 2213-25-1 du CGCT) avec cuvette étanche et quatre poignées, plaque d'identité et/ou Cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur (si l'une des conditions de l'article R.2213-26 du CGCT est remplie)
- Personnel pour inhumation
- Creusement et comblement de fosse
- Ouverture/fermeture de caveau
- Personnel pour crémation
- Fourniture d'une urne avec sa plaque
- Dispersion des cendres en jardin du souvenir ou Dépôt de l'urne dans un columbarium ou Scellement sur un monument funéraire ou Inhumation de l'urne
- Vacation de police (article R. 2213-48 du CGCT)
- Redevance de crémation (si prévue par le gestionnaire du crématorium)

SELON L'ARRÊTÉ DU 13 AOÛT 2026

Les prestations suivantes, bien que non obligatoires, peuvent être réglementairement obligatoires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

- les soins de conservation (actes de thanatopraxie) en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne ;
- le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur en cas de cercueil fermé soit à résidence, soit dans un édifice culturel ou dans un caveau provisoire, pour une durée excédant six jours, en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne, et en cas d'infection transmissible ou décision du préfet.

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
1A - Préparation et organisation des obsèques					
Organisation des obsèques					
Démarches administratives		X	20 %	150.00 €	180.00 €
Formalités, Démarches pour organisation de funérailles et prise en charge		X	20 %	220.83 €	265.00 €
Formalités, Démarches pour organisation de funérailles et prise en charge pour l'Etranger		X	20 %	358.33 €	430.00 €
HONORAIRE DE CONSEIL		X	20 %	125.00 €	150.00 €
Plaque d'identité plastique		X	20 %	45.83 €	55.00 €
Plaque d'identité pour bois de repère		X	20 %	45.83 €	55.00 €
Prise en charge		X	20 %	150.00 €	180.00 €
Prise en charge et assistance pour arriver de corps		X	20 %	150.00 €	180.00 €
Prise en charge et formalités		X	20 %	150.00 €	180.00 €
Prise en charge et formalités pour inhumation ou scellement d'une urne		X	20 %	108.33 €	130.00 €
Réception du cercueil au domicile, personnel et véhicule pour déplacement **		X	20 %	412.50 €	495.00 €
Registre de Condoléances		X	20 %	65.00 €	78.00 €
Véhicule pour déplacement et réception à l'arrivée **		X	20 %	350.00 €	420.00 €
Véhicule pour déplacements divers		X	10 %	72.73 €	80.00 €
Véhicule pour déplacements divers et réception à l'arrivée **		X	20 %	300.00 €	360.00 €
Faire-part - Insertions					
200 Cartes de remerciement personnalisées avec enveloppes		X	20 %	146.67 €	176.00 €
25 Cartes de remerciement personnalisées avec enveloppes		X	20 %	51.88 €	62.25 €
50 Cartes de remerciement personnalisées avec enveloppes		X	20 %	65.42 €	78.50 €
75 Cartes de remerciement personnalisées avec enveloppes		X	20 %	78.96 €	94.75 €
100 Cartes de remerciement personnalisées avec enveloppes		X	20 %	92.50 €	111.00 €
125 Cartes de remerciement personnalisées avec enveloppes		X	20 %	106.04 €	127.25 €
150 Cartes de remerciement personnalisées avec enveloppes		X	20 %	119.58 €	143.50 €
Articles funéraires					
Cône lesté pour vase		X	20 %	7.50 €	9.00 €
Coussin avec immortelles		X	20 %	58.33 €	70.00 €
Médailion photo en plexi		X	20 %	137.50 €	165.00 €
Photo porcelaine Coeur droit Couleur dimension 10		X	20 %	200.00 €	240.00 €
Photo porcelaine Coeur droit Couleur dimension 12		X	20 %	212.50 €	255.00 €
Photo porcelaine Coeur droit Couleur dimension 15		X	20 %	220.83 €	265.00 €
Photo porcelaine Coeur droit Couleur dimension 8		X	20 %	191.67 €	230.00 €
Photo porcelaine Coeur droit NB dimension 10		X	20 %	137.50 €	165.00 €
Photo porcelaine Coeur droit NB dimension 12		X	20 %	145.83 €	175.00 €
Photo porcelaine Coeur droit NB dimension 15		X	20 %	154.17 €	185.00 €
Photo porcelaine Coeur droit NB dimension 8		X	20 %	129.17 €	155.00 €
Photo porcelaine Coeur Vers la Gauche ou Vers la Droite Couleur dimension 10 X 10		X	20 %	191.67 €	230.00 €
Photo porcelaine Coeur Vers la Gauche ou Vers la Droite Couleur dimension 11 X 12		X	20 %	204.17 €	245.00 €
Photo porcelaine Coeur Vers la Gauche ou Vers la Droite Couleur dimension 12 X 15		X	20 %	212.50 €	255.00 €
Photo porcelaine Coeur Vers la Gauche ou Vers la Droite NB		X	20 %	120.83 €	145.00 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
dimension 10 X 10					
Photo porcelaine Coeur Vers la Gauche ou Vers la Droite NB dimension 11 X 12		X	20 %	129.17 €	155.00 €
Photo porcelaine Coeur Vers la Gauche ou Vers la Droite NB dimension 12 X 15		X	20 %	137.50 €	165.00 €
Photo porcelaine ovale Couleur dimension 11 x 15		X	20 %	191.67 €	230.00 €
Photo porcelaine ovale Couleur dimension 6 x 8		X	20 %	145.83 €	175.00 €
Photo porcelaine ovale Couleur dimension 7 x 9		X	20 %	154.17 €	185.00 €
Photo porcelaine ovale Couleur dimension 8 x 10		X	20 %	137.50 €	165.00 €
Photo porcelaine ovale Couleur dimension 9 x 12		X	20 %	175.00 €	210.00 €
Photo porcelaine ovale Couleur dimension 9 x 12 avec assemblage de 2 personnes		X	20 %	229.17 €	275.00 €
Photo porcelaine ovale NB dimension 6 x 8		X	20 %	104.17 €	125.00 €
Photo porcelaine ovale Noir et Blanc dimension 7 x 9		X	20 %	112.50 €	135.00 €
Photo porcelaine ovale Noir et Blanc dimension 9 x 12		X	20 %	120.83 €	145.00 €
Photo porcelaine ovale Noir et Blanc dimension 9 x 12 avec assemblage de 2 personnes		X	20 %	162.50 €	195.00 €
Photo porcelaine RECTANGULAIRE Couleur dimension 7 x 9		X	20 %	137.50 €	165.00 €
Photo porcelaine RECTANGULAIRE Noir et Blanc dimension 7 x 9		X	20 %	93.33 €	112.00 €
Soins somatiques					
Local pour soins		X	20 %	158.33 €	190.00 €
Retrait du Pace Maker **	X		20 %	25.00 €	30.00 €
Soins de conservation (acte de thanatopraxie) faits au funérarium Jours Ouvrables de 9 H à 17 H **		X	20 %	333.33 €	400.00 €
Soins de conservation (acte de thanatopraxie) après autopsie **		X	20 %	415.00 €	498.00 €
Soins de conservation (acte de thanatopraxie) après examen de corps **		X	20 %	415.00 €	498.00 €
Soins de conservation (acte de thanatopraxie) faits au domicile **		X	20 %	415.00 €	498.00 €
Soins de conservation (acte de thanatopraxie) faits au funérarium Jours Ouvrables après 18 H / Dim / Jours Fériés **		X	20 %	391.67 €	470.00 €
Soins de conservation (acte de thanatopraxie) faits au funérarium Jours Ouvrables de 9 H à 17 H **		X	20 %	333.33 €	400.00 €
Toilette et Habillage **		X	20 %	241.67 €	290.00 €
Toilette pour présentation **		X	20 %	241.67 €	290.00 €
Toilette spéciale, habillement et arrangement **		X	20 %	245.83 €	295.00 €
Toilette spéciale, soins du visage, habillement et arrangement pour présentation **		X	20 %	245.83 €	295.00 €
Toilette spéciale, soins du visage, habillement et arrangement pour présentation après autopsie **		X	20 %	258.33 €	310.00 €
Toilette, soins du visage, habillement et arrangement **		X	20 %	81.67 €	98.00 €
Toilette, soins du visage, habillement et arrangement pour présentation **		X	20 %	81.67 €	98.00 €
Accessoires					
Personnel et déplacement pour transfert d'urne		X	20 %	300.00 €	360.00 €
1B - Chambre funéraire					
Chambre funéraire					
Admission au Centre Funéraire		X	20 %	183.33 €	220.00 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
Admission Chambre Funéraire Dimanche / Jours Fériés / Jours Ouvrables après 18 H		X	20 %	291.67 €	350.00 €
Admission Chambre Funéraire Jours Ouvrables de 9 H à 18 H		X	20 %	187.50 €	225.00 €
Admission en Chambre Funéraire		X	20 %	183.33 €	220.00 €
Admission en Chambre Funéraire pour recueillement		X	20 %	54.17 €	65.00 €
Cellule réfrigérée 1 JOUR		X	20 %	79.17 €	95.00 €
Cellule réfrigérée Jour supplémentaire		X	20 %	66.67 €	80.00 €
Cellule réfrigérée pour conservation du corps		X	20 %	216.67 €	260.00 €
Chambre Funéraire avec salon		X	20 %	325.00 €	390.00 €
Chambre Funéraire forfait		X	20 %	325.00 €	390.00 €
Chambre Funéraire forfait 3 jours avec salon		X	20 %	325.00 €	390.00 €
Chambre Funéraire forfait 3 jours sans salon : Cellule réfrigérée		X	20 %	216.67 €	260.00 €
Chambre Funéraire sans salon : Cellule réfrigérée		X	20 %	216.67 €	260.00 €
Désinfection et produits salitaires antiseptiques pour corps, véhicule, cellule réfrigérée		X	20 %	60.00 €	72.00 €
Désinfection et produits salitaires antiseptiques pour corps, véhicule, cellule, labo et table		X	20 %	60.00 €	72.00 €
Désinfection et produits salitaires antiseptiques pour corps, véhicule, et domicile		X	20 %	60.00 €	72.00 €
Désinfection et produits sanitaires antiseptiques		X	20 %	80.00 €	96.00 €
Jour supplémentaire Chambre funéraire avec salon		X	20 %	80.00 €	96.00 €
Location de labo pour soins ou toilette		X	20 %	158.33 €	190.00 €
Table réfrigérée au domicile		X	20 %	375.00 €	450.00 €

2 - Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil)

Transport avant mise en bière

Brancardier(1) **		X	20 %	154.17 €	185.00 €
Brancardier(1) pour transport avant mise en bière de 8 H à 17 H Jours Ouvrables **		X	20 %	154.17 €	185.00 €
Brancardier(1) pour transport avant mise en bière Jours Ouvrables avant 9 H / après 17 H / Dim / Jours Fériés **		X	20 %	245.83 €	295.00 €
Brancardier(2) **		X	20 %	275.00 €	330.00 €
Brancardier(2) pour transport avant mise en bière de 8 H à 17 H Jours Ouvrables **		X	20 %	275.00 €	330.00 €
Brancardier(2) pour transport avant mise en bière Jours Ouvrables avant 9 H / après 17 H / Dim / Jours Fériés **		X	20 %	412.50 €	495.00 €
Brancardier(s) **		X	20 %	275.00 €	330.00 €
Brancardier(s) pour transport avant mise en bière **		X	20 %	275.00 €	330.00 €
Brancardiers (2) pour transport avant mise **		X	20 %	275.00 €	330.00 €
Brancardiers (2) pour transport avant mise en bière pour réquisition Intervention Jours Ouvrables de 9 H à 17 H **		X	20 %	400.00 €	480.00 €
Brancardiers pour transport avant mise en bière Jours Ouvrables avant 9 H / après 17 H / Dim / Jours Fériés **		X	20 %	412.50 €	495.00 €
Brancardiers pour transport avant mise en bière Jours Ouvrables de 9 H à 17 H **		X	20 %	275.00 €	330.00 €
Housse d'exhumation pour cercueil		X	20 %	100.00 €	120.00 €
Linceul de sécurité renforcé / réqui		X	20 %	79.17 €	95.00 €
Linceul de sécurité		X	20 %	70.00 €	84.00 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
Prise en charge et formalités pour transport avant mise en bière		X	20 %	141.67 €	170.00 €
Prix au Km aller / retour **		X	10 %	2.73 €	3.00 €
Transport Avant Mise en bière AMBERIEU EN BUGEY **		X	10 %	427.27 €	470.00 €
Transport Avant Mise en Bière AOSTE **		X	10 %	254.55 €	280.00 €
Transport avant mise en bière avec IML **		X	10 %	527.27 €	580.00 €
Transport Avant Mise en Bière BELLEY **		X	10 %	263.64 €	290.00 €
Transport Avant Mise en Bière BOURGOIN **		X	10 %	268.18 €	295.00 €
Transport Avant Mise en Bière CHAMBERY **		X	10 %	372.73 €	410.00 €
Transport Avant Mise en Bière CORBELIN **		X	10 %	254.55 €	280.00 €
Transport Avant Mise en Bière dans un rayon de 35 à 49 km **		X	10 %	245.45 €	270.00 €
Transport Avant Mise en Bière dans un rayon de 50 km Aller / Retour **		X	10 %	281.82 €	310.00 €
Transport Avant Mise en Bière GRENOBLE **		X	10 %	445.45 €	490.00 €
Transport Avant Mise en Bière HAUTEVILLE **		X	10 %	445.45 €	490.00 €
Transport Avant Mise en Bière LA TOUR DU PIN **		X	10 %	263.64 €	290.00 €
Transport Avant Mise en Bière LES ABRETS **		X	10 %	263.64 €	290.00 €
Transport Avant Mise en Bière LES AVENIERES **		X	10 %	236.36 €	260.00 €
Transport avant mise en bière LES AVENIERES / LES AVENIERES Jours Ouvrables de 9 H à 18 H sur réquisition **		X	10 %	236.36 €	260.00 €
Transport Avant Mise en Bière LHUIS **		X	10 %	268.18 €	295.00 €
Transport Avant Mise en Bière LYON **		X	10 %	436.36 €	480.00 €
Transport Avant Mise en Bière MORESTEL **		X	10 %	245.45 €	270.00 €
Transport Avant Mise en Bière PONT DE BEAUVOISIN **		X	10 %	245.45 €	270.00 €
Transport avant mise en bière SECTEUR à LES AVENIERES Jours Ouvrables de 9 H à 18 H sur réquisition **		X	10 %	236.36 €	260.00 €
Transport Avant Mise en Bière ST GENIX SUR GUIERS **		X	10 %	245.45 €	270.00 €
Transport Avant Mise en Bière ST GEOIRE EN VALDAINE **		X	10 %	345.45 €	380.00 €
Transport Avant Mise en Bière ST LAURENT DU PONT **		X	10 %	354.55 €	390.00 €
Transport Avant Mise en Bière VEYRINS **		X	10 %	240.91 €	265.00 €
Transport Avant Mise en Bière VIENNE **		X	10 %	445.45 €	490.00 €
Transport Avant Mise en Bière VOIRON **		X	10 %	445.45 €	490.00 €
Transport du corps à IML de LYON **		X	10 %	400.00 €	440.00 €

3 - Cercueil et accessoires

Cercueil

Capiton Belledonne ruban Ecrû		X	20 %	91.67 €	110.00 €
Capiton Belledonne ruban Ecrû - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	82.50 €	99.00 €
Capiton Belledonne ruban Parme		X	20 %	91.67 €	110.00 €
Capiton Belledonne ruban Parme - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	82.50 €	99.00 €
Capiton Bugey Yvoire cache bord Gris		X	20 %	183.33 €	220.00 €
Capiton Bugey Yvoire cache bord Gris - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	165.00 €	198.00 €
Capiton Bugey Yvoire cache bord Prune		X	20 %	183.33 €	220.00 €
Capiton Bugey Yvoire cache bord Prune - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	165.00 €	198.00 €
Capiton Revard Blanc ruban Gris		X	20 %	145.83 €	175.00 €
Capiton Revard Blanc ruban Gris - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	131.25 €	157.50 €
Capiton Revard Ciel ruban Azur		X	20 %	145.83 €	175.00 €
Capiton Revard Ciel ruban Azur - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	131.25 €	157.50 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
Capiton Revard Yvoire ruban Marron		X	20 %	145.83 €	175.00 €
Capiton Revard Yvoire ruban Marron - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	131.25 €	157.50 €
Capiton Semnoz Yvoire cache bord Bordeaux		X	20 %	145.83 €	175.00 €
Capiton Semnoz Yvoire cache bord Bordeaux - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	131.25 €	157.50 €
Capiton Semnoz Yvoire cache bord Gris		X	20 %	145.83 €	175.00 €
Capiton Semnoz Yvoire cache bord Gris - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	131.67 €	158.00 €
Cercueil enfant Type Cervin Forme parisienne Chêne massif laqué blanc 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	X		20 %	383.33 €	460.00 €
Cercueil enfant Type CHATEL Forme parisienne Pin massif 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	X		20 %	325.00 €	390.00 €
Cercueil enfant Type VISO PIN Forme parisienne Pin massif 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité avec capiton et emblème	X		20 %	212.50 €	255.00 €
Cercueil métal hermétique	X		20 %	550.00 €	660.00 €
Cercueil PIN CREMATION, pin massif sélectionné, finition satinée 2 tons, dessus et panneaux moulurés, équipements en plastique, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	825.00 €	990.00 €
Cercueil PIN CREMATION, pin massif sélectionné, finition satinée 2 tons, dessus et panneaux moulurés, équipements en plastique, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % ADHERENT FNACA	X		20 %	742.50 €	891.00 €
Cercueil Type PANTHEON, chêne massif premier choix, finition chêne antique, cirée avec jonc doré, dessus mouluré construit sur une double embase, panneaux galbés avec socle et cimaise rapportés, équipements en laiton massif poli, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	X		20 %	2250.00 €	2700.00 €
Cercueil Type PANTHEON, chêne massif premier choix, finition chêne antique, cirée avec jonc doré, dessus mouluré construit sur une double embase, panneaux galbés avec socle et cimaise rapportés, équipements en laiton massif poli, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité remise - 10 % adhérent FNACA	X		20 %	2025.00 €	2430.00 €
Cercueil Type PAVIE, pin massif sélectionné, finition 2 tons, dessus et panneaux moulurés, équipements en plastique, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	958.33 €	1150.00 €
Cercueil Type PAVIE, pin massif sélectionné, finition 2 tons, dessus et panneaux moulurés, équipements en plastique, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % remise adhérent FNACA	X		20 %	862.50 €	1035.00 €
Cercueil Type PERAL, placage chêne sur chêne, finition chêne clair satinée, dessus et panneaux moulurés 2 tons, équipements façon vieux bronze, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	X		20 %	1125.00 €	1350.00 €
Cercueil Type PERAL, placage chêne sur chêne, finition chêne clair satinée, dessus et panneaux moulurés 2 tons, équipements façon vieux bronze, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité remise - 10 % remise adhérent FNACA	X		20 %	1012.50 €	1215.00 €
Cercueil Type PIREE, pin massif naturel, poncé et non traité, équipements bois, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	825.00 €	990.00 €
Cercueil Type PIREE, pin massif naturel, poncé et non traité, équipements bois, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette	X		20 %	742.50 €	891.00 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
étanche remise - 10 % ADHERENT FNACA					
Cercueil Type PIROL, pin massif de choix menuiserie, finition teintée claire, satinée 2 tons, dessus mouluré, panneaux moulurés estampés, équipements en bois, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	995.83 €	1195.00 €
Cercueil Type PIROL, pin massif de choix menuiserie, finition teintée claire, satinée 2 tons, dessus mouluré, panneaux moulurés estampés, équipements en bois, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % ADHERENT FNACA	X		20 %	896.25 €	1075.50 €
Cercueil Type PISE, chêne massif rustique, finition satinée, 4 poignées, finition satinée, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	X		20 %	1075.00 €	1290.00 €
Cercueil Type PISE, chêne massif rustique, finition satinée, 4 poignées, finition satinée, cuvette étanche, plaque gravée pour identité remise - 10 % ADHERENT FNACA	X		20 %	967.58 €	1161.10 €
Cercueil Type PUYSAIS, placage chêne sur chêne, finition chêne clair satinée, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	X		20 %	1075.00 €	1290.00 €
Cercueil Type PUYSAIS, placage chêne sur chêne, finition chêne clair satinée, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité remise - 10 % remise FNACA	X		20 %	967.50 €	1161.00 €
Cercueil Type SIGNATURE PARAPHE, pin Massif de choix menuiserie, finition 2 Tons, couleur ardoise et teinte claire, équipements bois couleur ardoise, plaque identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	1075.00 €	1290.00 €
Cercueil Type SIGNATURE PARAPHE, pin Massif de choix menuiserie, finition 2 Tons, couleur ardoise et teinte claire, équipements bois couleur ardoise, plaque identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % ADHERENT FNACA	X		20 %	967.50 €	1161.00 €
Cercueil Type TAILLANT, chêne massif de choix menuiserie, finition chêne clair satinée 2 tons, forme sarcophage, dessus et panneaux moulurés et estampés, équipement façon vieux laiton, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % ADHERENT FNACA	X		20 %	1350.00 €	1620.00 €
Cercueil Type TALCE, pin massif de choix menuiserie, finition teintée claire, satinée, forme sarcophage, dessus et panneaux moulurés 2 tons, équipements en bois, plaque identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	1208.33 €	1450.00 €
Cercueil Type TALCE, pin massif de choix menuiserie, finition teintée claire, satinée, forme sarcophage, dessus et panneaux moulurés 2 tons, équipements en bois, plaque identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % ADHERENT FNACA	X		20 %	1087.50 €	1305.00 €
Cercueil Type TERREFORT, chêne massif premier choix, épaisseur renforcée, finition chêne clair haut brillant, forme sarcophage, galbée avec socle rapporté, équipements en laiton massif poli, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	X		20 %	3583.33 €	4300.00 €
Cercueil Type TERREFORT, chêne massif premier choix, épaisseur renforcée, finition chêne clair haut brillant, forme sarcophage, galbée avec socle rapporté, équipements en laiton massif poli, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité remise - 10 % adhérent FNACA	X		20 %	3225.00 €	3870.00 €
NON DISPO	X		20 %	1226.25 €	1471.50 €
NON DISPO	X		20 %	1362.50 €	1635.00 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
ZINC pour cercueil	X		20 %	550.00 €	660.00 €
Cercueil Type PARISIEN ORDINAIRE, chêne ordinaire verni, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	X		20 %	825.00 €	990.00 €
Cercueil Type PARISIEN ORDINAIRE, chêne ordinaire verni, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité remise - 10 % ADHERENT FNACA	X		20 %	742.50 €	891.00 €
Cercueil Type PONTIAC, chêne massif de choix menuiserie, finition chêne clair, satinée 2 tons, dessus moulurés renforcé par un cadre mouluré, panneaux moulurés et estampés, équipements façon vieux laiton, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	X		20 %	1566.67 €	1880.00 €
Cercueil Type PONTIAC, chêne massif de choix menuiserie, finition chêne clair, satinée 2 tons, dessus moulurés renforcé par un cadre mouluré, panneaux moulurés et estampés, équipements façon vieux laiton, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité remise - 10 % ADHERENT FNACA	X		20 %	1410.00 €	1692.00 €
Cercueil Type PRADES, chêne massif, finition chêne noisette, satinée, dessus et panneaux moulurés 2 tons, équipement façon vieux bronze, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	X		20 %	1079.17 €	1295.00 €
Cercueil Type TAGE, chêne massif de choix menuiserie, finition chêne clair satinée, dessus mouluré de forme sarcophage, panneaux galbés avec socle et cimaise rapportés, équipement façon vieux laiton, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	1874.17 €	2249.00 €
Cercueil Type TAGE, chêne massif de choix menuiserie, finition chêne clair satinée, dessus mouluré de forme sarcophage, panneaux galbés avec socle et cimaise rapportés, équipement façon vieux laiton, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % remise adhérent FNACA	X		20 %	1686.67 €	2024.00 €
Cercueil Type TAMISE, hêtre massif premier choix, finition laquée blanc, dessus mouluré de forme sarcophage, panneaux galbés avec socle et cimaise rapportés, équipements façon métal brossé, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	2333.33 €	2800.00 €
Cercueil Type TAMISE, hêtre massif premier choix, finition laquée blanc, dessus mouluré de forme sarcophage, panneaux galbés avec socle et cimaise rapportés, équipements façon métal brossé, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % adhérent FNACA	X		20 %	2100.00 €	2520.00 €
Cercueil Type TANAGRA, acajou massif, finition haut brillant avec joncs dorés, forme sarcophage, galbée, avec socle et cimaise rapportés, équipements en laiton massif poli, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	3060.00 €	3672.00 €
Cercueil Type TANAGRA, acajou massif, finition haut brillant avec joncs dorés, forme sarcophage, galbée, avec socle et cimaise rapportés, équipements en laiton massif poli, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % adhérent FNACA	X		20 %	2754.00 €	3304.80 €
Cercueil Type TRIANON, chêne massif premier choix, finition chêne clair haut brillant, avec joncs dorés, dessus mouluré de forme sarcophage, panneaux galbés avec socle et cimaise rapportés, équipements en laiton massif poli, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	2818.33 €	3382.00 €
Cercueil Type TRIANON, chêne massif premier choix, finition chêne clair haut brillant, avec joncs dorés, dessus mouluré de forme	X		20 %	2536.50 €	3043.80 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
sarcophage, panneaux galbés avec socle et cimaise rapportés, équipements en laiton massif poli, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % adhérent FNACA					
Cercueil Type PLANOL, pin massif de choix menuiserie, finition teintée façon lasure, vernis satiné, dessus mouluré renforcé avec un cadre mouluré, panneaux moulurés, équipements en bois, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % ADHERENT FNACA	X		20 %	1252.50 €	1503.00 €
Cercueil Type TAILLANT, chêne massif de choix menuiserie, finition chêne clair satinée 2 tons, forme sarcophage, dessus et panneaux moulurés et estampés, équipement façon vieux laiton, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	1500.00 €	1800.00 €
Cercueil Type TOURNAC, pin massif de choix menuiserie, finition vernis aspect naturel, dessus mouluré de forme sarcophage, équipements poignées corde et cache vis bois, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	X		20 %	1412.50 €	1695.00 €
Cercueil Type TOURNAC, pin massif de choix menuiserie, finition vernis aspect naturel, dessus mouluré de forme sarcophage, équipements poignées corde et cache vis bois, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche remise - 10 % ADHERENT FNACA	X		20 %	1271.25 €	1525.50 €
Emblème non obligatoire, au choix parmi les modèles proposés, en supplément du prix du cercueil		X	20 %	28.33 €	34.00 €
Emblème non obligatoire, au choix parmi les modèles proposés, en supplément du prix du cercueil- 10 % adhérent FNACA		X	20 %	25.50 €	30.60 €
Capiton Élégant Bleu		X	20 %	222.50 €	267.00 €
Capiton Élégant Bleu - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	200.00 €	240.00 €
Capiton Élégant Rose		X	20 %	222.50 €	267.00 €
Capiton Élégant Rose - 10 % remise adhérent FNACA		X	20 %	200.00 €	240.00 €

4 - Mise en bière et fermeture du cercueil

Mise en bière

Désinfection, produits sanitaire et protections protocole COVID		X	20 %	104.17 €	125.00 €
Linceul de sécurité		X	20 %	70.00 €	84.00 €
Mise en bière à l'Hopital ou dans un domicile		X	20 %	165.00 €	198.00 €
Mise en bière au Centre Funéraire		X	20 %	81.67 €	98.00 €
Personnel (2) pour départ de corps du centre funéraire		X	20 %	350.00 €	420.00 €
Personnel et Mise en bière à l'Hopital ou EHPAD ou Etab de santé ou dans un domicile		X	20 %	370.83 €	445.00 €

5 - Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil)

Transport après mise en bière

Brancardier(2) **		X	20 %	275.00 €	330.00 €
Corbillard **		X	10 %	531.82 €	585.00 €
Corbillard avec chauffeur (en SOUS TRAITANCE) **		X	10 %	531.82 €	585.00 €
Corbillard avec chauffeur pour transport au crématorium (en SOUS TRAITANCE) **		X	10 %	531.82 €	585.00 €
Corbillard et transport après mise en bière (en SOUS TRAITANCE) **		X	10 %	531.82 €	585.00 €
Corbillard pour transport après mise en bière (en SOUS TRAITANCE) **		X	10 %	531.82 €	585.00 €
Corbillard pour transport après mise en bière du lieu de décès vers		X	10 %	531.82 €	585.00 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
Centre Funéraire (en SOUS TRAITANCE) **					
Lincoeur de sécurité		X	20 %	70.00 €	84.00 €
Mise à disposition d'un corbillard avec chauffeur assurant aussi les fonctions de porteur (en SOUS TRAITANCE) **		X	10 %	531.82 €	585.00 €
Personnel (2) pour mise en bière		X	20 %	358.33 €	430.00 €
Prix au km aller / retour **		X	10 %	2.73 €	3.00 €
Transport Après Mise en Bière CHAMBERY **		X	10 %	372.73 €	410.00 €
Transport Après Mise en Bière dans un rayon de 0 à 24 Km **		X	10 %	154.55 €	170.00 €
Transport Après Mise en Bière dans un rayon de 25 à 34 Km **		X	10 %	209.09 €	230.00 €
Transport Après Mise en Bière dans un rayon de 35 à 49 Km **		X	10 %	245.45 €	270.00 €
Transport Après Mise en Bière dans un rayon de 50 à 74 Km **		X	10 %	281.82 €	310.00 €
Transport Après Mise en Bière dans un rayon de 75 à 99 Km **		X	10 %	309.09 €	340.00 €
Transport Après Mise en Bière GRENOBLE **		X	10 %	445.45 €	490.00 €
Transport Après Mise en Bière LYON **		X	10 %	436.36 €	480.00 €
Transport retour du corps de IML LYON à Cimetière des AVENIERES **		X	10 %	400.00 €	440.00 €
Véhicule avec chauffeur **		X	20 %	358.33 €	430.00 €
Véhicule pour déplacement au Crématorium **		X	20 %	358.33 €	430.00 €
Convoi funéraire					
Assistance à la crémation sans recueillement et sans attente de l'urne		X	20 %	216.67 €	260.00 €
Maitre de cérémonie		X	20 %	212.50 €	255.00 €
Maitre de cérémonie (en SOUS TRAITANCE) **		X	20 %	212.50 €	255.00 €
Mise à disposition d'un porteur et son déplacement		X	20 %	245.83 €	295.00 €
Porteur (1) (en SOUS TRAITANCE) **		X	20 %	225.00 €	270.00 €
Porteur (1) (PF MERCIER)		X	20 %	225.00 €	270.00 €
Porteur (1) **		X	20 %	225.00 €	270.00 €
Porteur (1) en tenue **		X	20 %	225.00 €	270.00 €
Porteur (1) en tenue pour la journée **		X	20 %	245.83 €	295.00 €
Porteur (2) (en SOUS TRAITANCE) **		X	20 %	412.50 €	495.00 €
Porteur (2) **		X	20 %	412.50 €	495.00 €
Porteur (2) en tenue pour la journée **		X	20 %	491.67 €	590.00 €
Porteur (2) pour inhumation (sans recueillement) **		X	20 %	412.50 €	495.00 €
Porteur (3) (en SOUS TRAITANCE) **		X	20 %	633.33 €	760.00 €
Porteur (3) **		X	20 %	633.33 €	760.00 €
Porteur (s) en tenue **		X	20 %	412.50 €	495.00 €

6 - Cérémonie funéraire

Cérémonie					
Assistance à la cérémonie civile au cimetière		X	20 %	216.67 €	260.00 €
Assistance à la cérémonie dans une salle communale		X	20 %	216.67 €	260.00 €
Assistance à la crémation	X		20 %	216.67 €	260.00 €
Assistance à la crémation avec attente de l'urne et remise à la famille		X	20 %	275.00 €	330.00 €
Assistance à la crémation avec attente ou récupération ultérieure de l'urne et inhumation ou dispersion	X		20 %	329.17 €	395.00 €
Assistance à la crémation avec attente ou récupération ultérieure et inhumation ou dispersion	X		20 %	329.17 €	395.00 €
Assistance à la crémation avec attente ou récupération ultérieure et remise à la famille		X	20 %	329.17 €	395.00 €
Assistance à la crémation avec inhumation ou dispersion de l'urne	X		20 %	329.17 €	395.00 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
(la dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cette effet)					
Assistance à la crémation sans attente de l'urne		X	20 %	216.67 €	260.00 €
Assistance à la dispersion avec recueillement	X		20 %	216.67 €	260.00 €
Assistance pour recueillement et inhumation de l'urne	X		20 %	216.67 €	260.00 €
Assistance pour recueillement lors de l'inhumation d'une urne	X		20 %	216.67 €	260.00 €
Brancardier (1) Intervention avant 9 H / après 18 H / Dim / Jours Fériés pour présentation du corps en vue de la réalisation d'un examen de corps par un medecin **		X	20 %	225.00 €	270.00 €
Personnel et matériel pour recueillement		X	20 %	216.67 €	260.00 €
Personnel pour assistance au recueillement avec déplacement		X	20 %	266.67 €	320.00 €
Personnel pour recueillement et scellement		X	20 %	220.83 €	265.00 €
Prestations pour formalités, personnel et déplacement pour inhumation d'une urne dans une case de columbarium		X	20 %	220.83 €	265.00 €
Véhicule pour déplacements		X	20 %	50.00 €	60.00 €

7A - Inhumation

Inhumation - Travaux de cimetière

Assistance pour recueillement et inhumation de l'urne	X		20 %	216.67 €	260.00 €
Bâches spéciales de protection et camouflage		X	20 %	66.67 €	80.00 €
Bois de repère en chêne massif avec plaque gravée pour identité provisoire		X	20 %	204.17 €	245.00 €
Bois de repère en chêne massif sans plaque gravée		X	20 %	158.33 €	190.00 €
Cassage de chappe en ciment avec déblaiement des gravats **		X	20 %	183.33 €	220.00 €
Cassage de plaque fibro **		X	20 %	183.33 €	220.00 €
Creusement d'une fosse pour inhumation de l'urne / inhumation	X		20 %	241.67 €	290.00 €
Creusement d'une petite fosse / inhumation	X		20 %	241.67 €	290.00 €
Creusement d'une petite fosse SANS intervention de mini pelle / inhumation	X		20 %	241.67 €	290.00 €
Déplacement de dalle avec mise en place de l'urne / inhumation **		X	20 %	337.50 €	405.00 €
Dépose / Repose de dalles / inhumation **		X	20 %	412.50 €	495.00 €
Dépose / Repose de double ou triple dalles / inhumation **		X	20 %	434.17 €	521.00 €
Dépose / Repose de simple dalle / inhumation **		X	20 %	345.83 €	415.00 €
Dépose et Repose de chape amovible / Inhumation **		X	20 %	345.83 €	415.00 €
Dépose et Repose de chape démontable / inhumation **		X	20 %	345.83 €	415.00 €
Dépose et Repose de chape démontable / inhumation **		X	20 %	345.83 €	415.00 €
Disquage béton avec terrassement pour inhumation d'urne **		X	20 %	266.67 €	320.00 €
Enlèvement de grande plaque fibro (sous réserve qu'elle ne se casse pas lors de l'enlèvement) **		X	20 %	300.00 €	360.00 €
Enlèvement et évacuation de plantation **		X	20 %	150.00 €	180.00 €
Forfait déplacement et scellement d'urne granit sur la concession / inhumation		X	20 %	183.33 €	220.00 €
Forfait Exhumation d'urne(s) et Ré Inhumation. Ouvertures et Fermetures des concessions, avec déplacements **		X	20 %	329.17 €	395.00 €
Formalités, Personnel, Déplacement pour Ouverture / Fermeture de case de columbarium inhumation d'urne		X	20 %	183.33 €	220.00 €
Fourniture et pose de sacs de graviers		X	20 %	183.33 €	220.00 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
Lavage / Nettoyage de la concession		X	20 %	183.33 €	220.00 €
Linceul de sécurité pour corps après pompage		X	20 %	70.00 €	84.00 €
Ouverture / Fermeture de caveau **	X		20 %	516.67 €	620.00 €
Ouverture / Fermeture de caveau par dessus / inhumation **	X		20 %	516.67 €	620.00 €
Ouverture / Fermeture de caveau par devant / inhumation **	X		20 %	516.67 €	620.00 €
Ouverture / Fermeture de caveau par devant par Marb BORGET / inhumation **	X		20 %	650.00 €	780.00 €
Ouverture / Fermeture de fosse et déblaiement de terre (concession neuve) / inhumation **	X		20 %	666.67 €	800.00 €
Ouverture / Fermeture de fosse et déblaiement de terre (enfant de 5 à 15 ans) / inhumation **	X		20 %	283.33 €	340.00 €
Ouverture / Fermeture de fosse et déblaiement de terre (enfant de moins de 5 ans) / inhumation **	X		20 %	245.83 €	295.00 €
Ouverture / Fermeture de fosse et déblaiement de terre 1 place / inhumation **	X		20 %	591.67 €	710.00 €
Ouverture / Fermeture de fosse et déblaiement de terre 2 places / inhumation **	X		20 %	620.83 €	745.00 €
Ouverture / Fermeture de fosse et déblaiement de terre par Marbrerie BORGET / inhumation **	X		20 %	575.00 €	690.00 €
Ouverture / Fermeture de fosse NEUVE et déblaiement de terre par Marbrerie BORGET / inhumation **	X		20 %	650.00 €	780.00 €
Ouverture concession double ou triple pour inhumation d'urne / inhumation **	X		20 %	387.50 €	465.00 €
Ouverture et Fermeture de case de colombarium / ou cave urne / inhumation **		X	20 %	191.67 €	230.00 €
Personnel pour inhumation **	X		20 %	575.00 €	690.00 €
Plaque pose pour identité provisoire		X	20 %	45.83 €	55.00 €
Porteur(s) pour inhumation **	X		20 %	616.67 €	740.00 €
Protection et Produits Sanitaire pour désinfection du caveau		X	20 %	116.67 €	140.00 €
Remise en état du caveau après pompage **		X	20 %	246.67 €	296.00 €
Sacs de graviers		X	20 %	50.00 €	60.00 €
Scellement d'urne granit sur la concession	X		20 %	183.33 €	220.00 €
Supplément de cassage de chappe au marteau piqueur **		X	20 %	216.67 €	260.00 €
SUPPLEMENT POUR PASSAGE DU CERCUEIL HORS COTE : Cassage du béton pour élargissement ouverture du caveau + coupage des rayons en ciment armé **		X	20 %	318.33 €	382.00 €
Véhicule pour déplacement divers		X	20 %	57.50 €	69.00 €
Exhumation					
Caisse de réduction		X	20 %	162.50 €	195.00 €
Caisse de réduction 110 en bois massif		X	20 %	137.50 €	165.00 €
Caisse de réduction 130 en bois massif		X	20 %	154.17 €	185.00 €
Exhumation de 1 corps **		X	20 %	158.33 €	190.00 €
Exhumation de corps supplémentaire **		X	20 %	91.67 €	110.00 €
Frais réduction de corps + caisse de réduction **		X	20 %	358.33 €	430.00 €
Nettoyage dans le caveau et personnel **		X	20 %	158.33 €	190.00 €
Ouverture / Fermeture de caveau / inhumation **	X		20 %	516.67 €	620.00 €
Personnel pour exhumation / réduction de corps **		X	20 %	220.83 €	265.00 €
Produit sanitaire pour désinfection exhumation		X	20 %	116.67 €	140.00 €

	Prestation		Taux TVA	HT	TTC
	Obligatoire	Non obligatoire			
Produit sanitaire pour désinfection exhumation dans caveau		X	20 %	116.67 €	140.00 €
Rassemblement d'ossements **		X	20 %	183.33 €	220.00 €
Réduction de 1 corps **		X	20 %	158.33 €	190.00 €
Reliquaire biodégradable		X	20 %	116.67 €	140.00 €
Reliquaire en pin		X	20 %	204.17 €	245.00 €
Caisse de réduction 0.60 en bois massif		X	20 %	91.67 €	110.00 €
Caisse de réduction 0.80 en contre plaqué		X	20 %	108.33 €	130.00 €
Caisse de réduction 120 en contre plaqué		X	20 %	129.17 €	155.00 €
Cercueil pour réduction 185	X		20 %	291.67 €	350.00 €
Reliquaire Bois blanc 0,60 m		X	20 %	108.33 €	130.00 €
Reliquaire Bois blanc 0,90 m		X	20 %	112.50 €	135.00 €
Reliquaire Bois blanc 1,20 m		X	20 %	129.17 €	155.00 €
Reliquaire Bois blanc 1,50 m		X	20 %	183.33 €	220.00 €
Construction caveau					
Refection du joint de la dalle, concession simple **		X	20 %	66.67 €	80.00 €
EXHUMATION / REINHUMATION SOUS REQUISITION SUITE A AUTOPSIE					
Ouverture et Fermeture de caveau pour exhumation sous réquisition aux fins d'une autopsie **		X	20 %	433.33 €	520.00 €
Ouverture et Fermeture de caveau pour ré inhumation sous réquisition après autopsie **		X	20 %	433.33 €	520.00 €
Personnel pour exhumation de corps et dépôt du corps avec cercueil à IML (2 brancardiers) **		X	20 %	283.33 €	340.00 €
Personnel pour ré inhumation de corps et récupération du corps avec cercueil à IML (2 brancardiers) **		X	20 %	383.33 €	460.00 €

Grille Tarifaire au 01/01/2026
des Tiers frais avancés pour le compte de la famille

Crématorium de CHAMBERY	
Service crémation avec salle de cérémonie comprise (30 minutes de recueillement)	824,00 €
Crématorium de BLYES	
Service crémation avec salle de cérémonie comprise (30 minutes de recueillement)	699,00 €
Crématorium de LYON (LA GUILLOTIERE LYON 8)	
Service crémation avec salle de cérémonie comprise (15 minutes de recueillement)	734,50 €
Crématorium de la Métropole de Lyon (BRON)	
Service crémation avec salle de cérémonie comprise (15 minutes de recueillement)	716,34 €
Vacation de Police	
pour transport après mise en bière lors d'une crémation ou transport après mise en bière sans présence de la famille	20,00 €
Frais de parution dans la presse	
tarif selon les éditions choisies, la longueur du texte, et le nombre de jours de parution	maquette et devis remis lors de la rédaction
Marbrerie	
DEVILLA	
tarif en fonction du type de concession de la famille et du type des gravures existantes	
BORGET	
tarif en fonction du type de concession de la famille et du type des gravures existantes	
Frais de Culte	
Pour toutes les églises dépendantes de la paroisse ST Pierre du Pays des couleurs	200,00 €
Fleuristes	
En fonction des fleurs commandées directement par la famille	



**CENTRE FUNÉRAIRE
CRÉMATORIUM**

TARIFS 2026

CENTRE FUNÉRAIRE – CRÉMATORIUM DE CHAMBERY

Admission en chambre Funéraire	197.00 € TTC
Case réfrigérée/Forfait	129.00 € TTC
Admission en chambre Funéraire nuit et jour férié	247.00 € TTC
Mise à disposition permanente d'un salon	250.00 € TTC
Dépôt cercueil fermé en salon/forfait	137.00 € TTC
Personnel à l'habillage	83.00 € TTC
Personnel au service Opérateur Pompes Funèbres extérieur	64.00 € TTC
Ordonnateur cérémonie religieuse	146.00 € TTC
Ordonnateur cérémonie civile ou geste d'adieu	173.00 € TTC
Salle de cérémonie	107.00 € TTC
Location salle de convivialité	191.00 € TTC
Salle de soins	86.00 € TTC
Table réfrigérante	55.00 € TTC
Frais de dossier	38.00 € TTC
Service de crémation bois blanc (salle de cérémonie comprise)	824.00 € TTC
Service de crémation autres matériaux (salle de cérémonie comprise)	857.00 € TTC
Crémation d'un enfant (jusqu'à 10 ans)	170.00 € TTC
Crémation ossements (reliquaire inférieur à 1.30m)	554.00 € TTC
Dispersion des cendres	49.00 € TTC
Conservation d'une urne au crématorium	64.00 € TTC
Crémation pièce anatomiques 0.60 m	172.00 € TTC
Crémation pièce anatomiques 0.60 à 0.90 m	236.00 € TTC
Crémation pièce anatomiques 0.90 à 1.50 m	563.00 € TTC

TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2026

Prestations	Tarifs au 1er Janvier 2026		
	Tarifs HT	TVA 20.00%	Tarifs TTC
PRESTATIONS DE BASE CREMATORIUM			
Crémation adulte (y/c utilisation salle cérémonie < 30mn)	582.50 €	116.50 €	699.00 €
Crémation enfant de 1 à 12 ans (y/c utilisation salle cérémonie < 30mn)	Gratuit	Gratuit	0.00 €
Crémation enfant de moins de 1 an (y/c utilisation salle cérémonie < 30mn)	Gratuit	Gratuit	0.00 €
Crémation personne dénuée de ressources suffisantes (y/c utilisation salle cérémonie < 30mn)	Gratuit	Gratuit	0.00 €
Crémation adulte (sans salle de cérémonie)	482.50 €	96.50 €	579.00 €
Crémation après inhumation inférieure à 5 ans	582.50 €	116.50 €	699.00 €
Crémation après inhumation supérieure ou égale à 5 ans	291.25 €	58.25 €	349.50 €
Crémation de pièces anatomiques : container < 30 kg et 100 L	145.63 €	29.13 €	174.76 €
Crémation de pièces anatomiques : container < 60 kg et 200 L	291.25 €	58.25 €	349.50 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES			
Utilisation de la salle cérémonie >30 mn et jusqu'à 1 h	90.00 €	18.00 €	108.00 €
Cérémonie de recueillement personnalisée assurée par le personnel du crématorium	100.00 €	20.00 €	120.00 €
Location salle pour obsèques sans crémation (Jusqu'à 1 heure)	99.17 €	19.83 €	119.00 €
Utilisation de la salle de convivialité- jusqu'à 1 h	62.50 €	12.50 €	75.00 €
Prestation de restauration : café, thé, jus de fruit, viennoiserie. Pour 20 personnes	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Autres prestations de restauration : Service traiteur (Organisation / nettoyage)	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Remise de l'urne	Gratuit	Gratuit	0.00 €
Conservation temporaire de l'urne au crématorium durant les 3 premiers mois	Gratuit	Gratuit	0.00 €
Conservation temporaire de l'urne au crématorium, PU par mois débuté au-delà de 3 mois	40.83 €	8.17 €	49.00 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	65.00 €	13.00 €	78.00 €
Site cinéraire - Location emplacement 10 ans	659.33 €	131.866	791.20 €

TARIFS TTC 2026



LA GUILLOTÈRE

PRESTATIONS

Réduction 50% enfants - 12 ans

Crémation (Avec recueillement de 30 minutes inclus)	734,50 €
Crémation enfant de moins de 2 ans (cœur en terre offert)	105,00 €
Crémation enfant né sans vie	105,00 €
Crémation après exhumation (cercueil)	756,50 €
Crémation après exhumation (reliquaire)	559,50 €
Crémation pièces anatomiques (reliquaire jusqu'à 1m)	293,00 €
Crémation pièces anatomiques (reliquaire > 1m)	375,50 €
Dépôt de cercueil - par jour et sans visite	81,00 €
Dispersion des cendres avec recueillement	56,50 €
Conservation d'urne (1 an maximum) - 1 ^{er} mois gratuit	€
Conservation d'urne les 5 mois suivants - par mois	35,50 €
Conservation d'urne à partir du 7 ^{ème} mois - par mois	69,50 €
Recueillement	56,50 €
Agent funéraire à l'arrivée au crématorium	56,50 €

SALLE DE CÉRÉMONIE

Location grande salle de cérémonie Édouard Herriot (1 heure maximum)	150,50 €
Location petite salle de cérémonie : Victor Augagneur ou Étienne Curny (1 heure maximum)	69,50 €

Ces tarifs sont applicables à compter du 1er Janvier 2026 et modifiables sans préavis.
Ils s'entendent TTC avec une TVA aux taux en vigueur.

Crématorium de Lyon | 17 Rue Pierre Delore, 69008 Lyon | Habilitation préfectorale 24-69-0593.
Établissement géré par le Pôle Funéraire Public - Métropole de Lyon, Société Publique Locale au capital de 2 048 000 euros.
N° RCS Lyon 823 177 175 | Siège social : 181 Avenue Berthelot - 69365 LYON Cedex 07 | Représentant légal : Agnès BACHELOT-JOURNET

Coordonnées du médiateur : Le Médiateur de la Consommation des Professions Funéraires | 14 Rue des Fossés Saint-Marcel, 75005 PARIS

TARIFS TTC 2026



PRESTATIONS

Réduction 50% enfants - 12 ans

8CA Crémation (Avec recueillement de 30 minutes inclus)	734,50 €
8CE Crémation enfant de moins de 2 ans (cœur en terre offert)	105,00 €
8ENFSV Crémation enfant né sans vie	105,00 €
8E Crémation après exhumation (cercueil)	756,50 €
8ER Crémation après exhumation (reliquaire)	559,50 €
8PAMF Crémation pièces anatomiques (reliquaire jusqu'à 1m)	293,00 €
8PAG Crémation pièces anatomiques (reliquaire > à 1m)	375,50 €
8DP Dépôt de cercueil - par jour et sans visite	81,00 €
8DI Dispersion des cendres avec recueillement	56,50 €
8CU Conservation d'urne (1 an maximum) - 1 ^{er} mois gratuit	- €
8CU5 Conservation d'urne les 5 mois suivants - par mois	35,50 €
8CU7 Conservation d'urne à partir du 7 ^{ème} mois - par mois	69,50 €
8CR Recueillement	56,50 €
8P1 Agent funéraire à l'arrivée au crématorium	56,50 €

SALLE DE CÉRÉMONIE

8LCGS Location grande salle de cérémonie Édouard Herriot (1 heure maximum)	150,50 €
8LCPS Location petite salle de cérémonie : Victor Augagneur ou Étienne Curny (1 heure maximum)	69,50 €

Ces tarifs sont applicables à compter du 1er Janvier 2026 et modifiables sans préavis.
Ils s'entendent TTC avec une TVA aux taux en vigueur.

Crématorium de Lyon | 17 Rue Pierre Delore, 69008 Lyon | Habilitation préfectorale 24-69-0593.
Établissement géré par le Pôle Funéraire Public - Métropole de Lyon, Société Publique Locale au capital de 2 048 000 euros.
N° RCS Lyon 823 177 175 | Siège social : 181 Avenue Berthelot - 69365 LYON Cedex 07 | Représentant légal : Agnès BACHELOT-JOURNET

Coordonnées du médiateur : Le Médiateur de la Consommation des Professions Funéraires | 14 Rue des Fossés Saint-Marcel, 75005 PARIS

CREMATORIUM DE LA METROPOLE DE LYON

Grille tarifaire 2026

Prestations	Tarifs HT	TVA	Tarifs TTC
PRESTATIONS DE BASE CREMATION			
1 - Crémation adulte Démarches et formalités de crémation Crémation Remise de l'urne à la famille Utilisation salle cérémonie 15 minutes	596,95 €	119,39 €	716,34 €
2 - Crémation enfant 2 - 12 ans Démarches et formalités de crémation Crémation Remise de l'urne à la famille Utilisation salle cérémonie 15 minutes	170,92 €	34,18 €	205,11 €
3 - Crémation enfant < 2 ans Démarches et formalités de crémation Crémation Remise de l'urne à la famille Utilisation salle cérémonie 15 minutes	42,08 €	8,42 €	50,50 €
4 - Crémation personnes dépourvues de ressources suffisantes Démarches et formalités de crémation Crémation Remise de l'urne à la famille Utilisation salle cérémonie 15 minutes	407,99 €	81,60 €	489,58 €
5 - Crémation après inhumation inférieure à 5 ans Démarches et formalités de crémation Crémation Remise de l'urne à la famille Utilisation salle cérémonie 15 minutes	596,95 €	119,39 €	716,34 €
6 - Crémation après inhumation supérieure à 5 ans Démarches et formalités de crémation Crémation Remise de l'urne à la famille Utilisation salle cérémonie 15 minutes	407,99 €	81,60 €	489,58 €
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES			
1 - Utilisation de la salle cérémonie 1 heure	81,60 €	16,32 €	97,92 €
2 - Cérémonie de recueillement personnalisée*	47,24 €	9,45 €	56,68 €
3 - Utilisation de la salle de convivialité	120,25 €	24,05 €	144,30 €
4 - Dispersion des cendres (offerte en cas de cérémonie de recueillement personnalisée)	47,24 €	9,45 €	56,68 €
5 - Location salle pour obsèques sans crémation			
Location < 45 mn	115,95 €	23,19 €	139,14 €
Location < 90 mn	124,54 €	24,91 €	149,45 €
Location < 120 mn	133,13 €	26,63 €	159,76 €
6 - Crémation de pièces anatomiques			
Container < 60 kg et 200L	407,99 €	81,60 €	489,58 €
Container < 30 kg et 100 L	203,99 €	40,80 €	244,79 €
7 - Prestation de restauration : café, thé, brioche pour 20 personnes	Gratuit	0,00 €	Gratuit
8 - Autres prestations de restauration : Service traiteur (organisation / nettoyage)	Tarif tiers en vigueur	0,00 €	Tarif tiers en vigueur
9 - Conservation temporaire de l'urne au crématorium par mois (gratuit les 2 premiers mois)	8,59 €	1,72 €	10,31 €

Note :

* Organisée par l'équipe du crématorium (n'incluant pas la mise à disposition de la salle de cérémonie) : préparation de la cérémonie personnalisée 48h en amont avec la famille, diffusion de chansons, poèmes, photos et vidéos fournis par la famille.



Libra
MEMORIA

1^{er} site français de commémoration et d'avis de décès



Tarifs 2025

LE BIEN PUBLIC LE JOURNAL LE PROGRÈS LE DAUPHINÉ VAUCLUSE

de Savoie et La Réunion

du Nord

ebebra
GROUPE

TARIFS DES AVIS DE DÉCÈS SUR UNE COLONNE*

EN € TTC

LE BIEN PUBLIC LE JOURNAL LE PROGRES

AVIS DE DÉCÈS 1 COLONNE

Lignes	Module 0 5 à 7	Module 1 8 à 10	Module 2 11 à 13	Module 3 14 à 17	Module 4 18 à 22	Module 5 23 à 27	Module 6 28 à 35	Module 7 36 à 42	Module 8 43 à 49	Module 9 50 à 55	> 55 lignes Ligne supp.
Saône & Loire	65,00	101,00	131,00	166,00	204,00	239,00	290,00	346,00	404,00	503,00	5,00
Côte d'Or	70,00	112,00	142,00	182,00	213,00	244,00	324,00	406,00	449,00	511,00	6,00
Rhône	183,50	256,50	278,50	337,00	411,00	498,00	574,00	754,00	845,00	933,00	10,00
Ain	112,50	152,50	167,00	203,00	254,00	308,00	342,00	448,00	498,00	551,00	10,00
Jura	123,00	135,00	147,00	171,00	215,00	252,00	294,00	378,00	419,00	459,00	10,00
Loire	124,00	163,00	174,00	213,00	267,00	317,00	367,00	471,00	530,00	586,00	10,00
Haute-Loire	53,50	81,50	98,00	118,50	139,50	180,50	201,00	227,00	257,50	283,50	5,00

LE DAUPHINÉ VAUCLUSE

AVIS DE DÉCÈS 1 COLONNE

Lignes	Module 0 5 à 7	Module 1 8 à 10	Module 2 11 à 13	Module 3 14 à 17	Module 4 18 à 22	Module 5 23 à 27	Module 6 28 à 35	Module 7 36 à 42	Module 8 43 à 49	Module 9 50 à 55	> 55 lignes Ligne supp.
Isère	113,00	163,00	182,00	227,00	288,00	348,00	485,00	526,00	575,00	622,00	11,00
Savoie	89,00	125,00	142,00	175,00	228,00	265,00	388,00	402,00	436,00	472,00	9,00
Haute-Savoie-Pays de Gex	97,00	141,00	156,00	194,00	244,00	297,00	343,00	445,00	488,00	528,00	10,00
Drôme-Ardèche	110,00	158,00	177,00	217,00	279,00	336,00	390,00	510,00	554,00	599,00	11,00
Haute-Alpes	78,00	110,00	123,00	154,00	199,00	234,00	276,00	360,00	392,00	423,00	8,00
Vaucluse	78,00	83,00	88,00	94,00	115,00	139,00	159,00	208,00	226,00	243,00	5,00

JOURS DE NON PARUTION : LE JOURNAL DE SAÔNE ET LOIRE & LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ : LES 1^{er} JANVIER ET 1^{er} MAI
LE PROGRES : LE 1^{er} MAI / LE BIEN PUBLIC : LES 1^{er} JANVIER, 1^{er} MAI ET 25 DÉCEMBRE

Libra
MEMORIA

cebra
GROUPE

TARIFS DES AVIS DE REMERCIEMENTS, MESSE ET ANNIVERSAIRE SUR UNE COLONNE

EN € TTC

LE BIEN PUBLIC LE JOURNAL LE PROGRES

AVIS DE REMERCIEMENTS - MESSE - ANNIVERSAIRE 1 COLONNE

	Module 0	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	> 22 lignes
Lignes	5 à 7	8 à 10	11 à 13	14 à 17	18 à 22	Régie sup.
Saône & Loire	51,00	71,00	92,00	112,00	133,00	4,00
Côte d'Or	51,00	76,00	102,00	122,00	143,00	4,00
Rhône	61,00	95,00	123,00	147,00	180,00	4,00
Ain	50,00	69,00	89,00	109,00	129,00	4,00
Jura	51,00	71,00	92,00	112,00	133,00	4,00
Loire	50,00	69,00	89,00	109,00	129,00	4,00
Haute-Loire	50,00	69,00	89,00	109,00	129,00	4,00

LE DAUPHINÉ VAUCLUSE

AVIS DE REMERCIEMENTS - MESSE - ANNIVERSAIRE 1 COLONNE

	Module 0	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	> 22 lignes
Lignes	5 à 7	8 à 10	11 à 13	14 à 17	18 à 22	Régie sup.
Isère	75,00	116,00	131,00	163,00	213,00	10,00
Savoie	58,00	89,00	100,00	122,00	159,00	8,00
Haute-Savoie-Pays de Gex	63,00	99,00	111,00	137,00	179,00	9,00
Drôme-Ardèche	73,00	112,00	127,00	158,00	207,00	10,00
Haute-Alpes	52,00	77,00	92,00	110,00	147,00	7,00
Vaucluse	42,00	47,00	52,00	60,00	77,00	4,00

TARIFS DES AVIS DE DÉCÈS SUR DEUX COLONNES* EN € TTC

LE BIEN PUBLIC LE JOURNAL LE PROGRES

AVIS DE DÉCÈS 2 COLONNES

	Module 0	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Module 7	Module 8	Module 9	> 55 lignes
Lignes	5 à 7	8 à 10	11 à 13	14 à 17	18 à 22	23 à 27	28 à 35	36 à 42	43 à 49	50 à 55	ligne supp.
Saône & Loire	113,00	177,00	229,00	290,00	357,00	418,00	508,00	641,00	707,00	801,00	8,00
Côte d'Or	123,00	196,00	249,00	319,00	373,00	461,00	568,00	710,00	786,00	894,00	9,00
Rhône	321,13	448,88	487,38	589,75	719,25	871,50	1008,00	1319,50	1478,75	1632,75	15,00
Ain	196,88	266,88	292,25	355,25	444,50	525,00	598,50	784,00	871,50	944,25	15,00
Jura	216,00	236,00	258,00	299,00	377,00	442,00	515,00	661,00	734,00	804,00	15,00
Loire	217,00	205,25	304,50	372,75	467,25	554,75	642,25	824,25	927,50	1025,50	15,00
Haute-Loire	93,63	142,63	171,50	207,38	244,13	315,88	351,75	397,25	450,63	496,13	8,00

LE DAUPHINÉ VAUCLUSE

AVIS DE DÉCÈS 2 COLONNES

	Module 0	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Module 7	Module 8	Module 9	> 55 lignes
Lignes	5 à 7	8 à 10	11 à 13	14 à 17	18 à 22	23 à 27	28 à 35	36 à 42	43 à 49	50 à 55	ligne supp.
Isère	198,00	284,00	317,00	394,00	501,00	606,00	704,00	915,00	1000,00	1083,00	20,00
Savoie	156,00	217,00	248,00	304,00	384,00	462,00	536,00	708,00	758,00	794,00	17,00
Haute-Savoie-Pays de Gex	168,00	246,00	271,00	338,00	428,00	518,00	597,00	775,00	849,00	877,00	18,00
Drôme-Ardèche	191,00	275,00	308,00	379,00	485,80	584,00	679,00	887,00	944,00	994,00	20,00
Haute-Alpes	136,00	191,00	213,00	268,00	345,00	411,00	479,00	626,00	682,00	703,00	15,00
Vaucluse	136,00	145,00	154,00	163,00	201,00	242,00	277,00	362,00	393,00	404,00	9,00



CONDITIONS TARIFAIRES
Multi-date(s)
- 40 % de remise à partir du 2^e jour de parution
Multizone(s)
- 40 % de remise sur la ou les départements supplémentaires (sans le ou les moins chers)

JOURS DE NON PARUTION : LE JOURNAL DE SAÔNE ET LOIRE & LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ : LES 1^{ER} JANVIER ET 1^{ER} MAI
LE PROGRÈS : LE 1^{ER} MAI / LE BIEN PUBLIC : LES 1^{ER} JANVIER, 1^{ER} MAI ET 25 DÉCEMBRE



TARIFS DES AVIS DE REMERCIEMENTS, MESSE ET ANNIVERSAIRE SUR DEUX COLONNES*

EN € TTC

LE BIEN PUBLIC LE JOURNAL LE PROGRES

CONDITIONS TARIFAIRES

Multi-date(s)

- 40 % de remise à partir
du 2^e jour de parution

Multizone(s)

- 40 % de remise sur
le ou les départements
supplémentaires
(voir la ou les moins chers)



Libra
MEMORIA

AVIS DE REMERCIEMENTS - MESSE - ANNIVERSAIRE 2 COLONNES

Lignes	Module 0 5 à 7	Module 1 8 à 10	Module 2 11 à 13	Module 3 14 à 17	Module 4 18 à 22	> 22 lignes ligne suppl.
Saône & Loire	87,00	120,00	155,00	190,00	225,00	7,00
Côte d'Or	87,00	129,00	172,00	207,00	242,00	7,00
Rhône	106,00	165,00	214,00	256,00	313,00	7,00
Ain	87,00	120,00	155,00	190,00	224,00	7,00
Jura	87,00	120,00	155,00	190,00	224,00	7,00
Loire	87,00	120,00	155,00	190,00	224,00	7,00
Haute-Loire	87,00	120,00	155,00	190,00	224,00	7,00

LE DAUPHINÉ VAUCLUSE

AVIS DE REMERCIEMENTS - MESSE - ANNIVERSAIRE 2 COLONNES

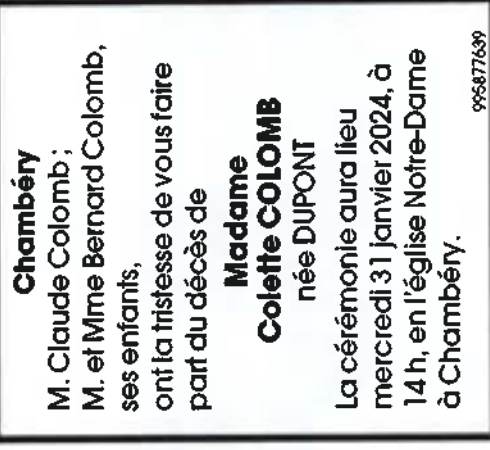
Lignes	Module 0 5 à 7	Module 1 8 à 10	Module 2 11 à 13	Module 3 14 à 17	Module 4 18 à 22	> 22 lignes ligne suppl.
Isère	130,00	203,00	228,00	284,00	371,00	18,00
Savoie	101,00	156,00	174,00	212,00	277,00	15,00
Haute-Savoie-Pays de Gex	110,00	172,00	193,00	239,00	311,00	17,00
Drôme-Ardèche	127,00	196,00	220,00	275,00	360,00	18,00
Haute-Alpes	90,00	134,00	159,00	191,00	255,00	12,00
Vaucluse	73,00	81,00	90,00	105,00	134,00	7,00

JOURS DE NON PARUTION : LE JOURNAL DE SAÔNE ET LOIRE & LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ : LES 1^{er} JANVIER ET 1^{er} MAI
LE PROGRES : LE 1^{er} MAI / LE BIEN PUBLIC : LES 1^{er} JANVIER, 1^{er} MAI ET 25 DÉCEMBRE



ÉLÉMENTS DE PERSONNALISATION : PHOTO ET CADRE GRAS

Ajoutez une photo du défunt
à la saisie de l'avis directement
via Libra Memoria ou par mail



Forfait photo : 35 € TTC (29,17€ HT)

Faites le choix du modèle avec photo lors de votre saisie afin de transmettre directement le bon tarif aux familles.

Sans précision, la photo sera traitée en couleur. Si la photo doit être traitée en noir et blanc, le préciser dans la case « commentaire » de votre outil de saisie Libra Memoria.

La parution en couleur n'est pas garantie, la page Carnet paraissant le plus souvent noir et blanc (elle sera en quadri sur le site Libra Memoria si transmise en couleur).

Cadre gras autour de votre avis

1 colonne : 35 € TTC (29,17€ HT)

Cochez l'option « cadre gras » lors de votre saisie afin de transmettre directement le bon tarif aux familles.

POLITIQUE COMMERCIALE ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

Ce devis vaut acceptation de parution de l'annonce dans les différents supports que vous avez sélectionnés aux paragraphes « Titres » et « Parution sur www.libramemoria.com ». L'éditeur se réserve le droit de modifier le texte fourni dans le respect de sa charte éditoriale. En cas de nécessité, l'éditeur se réserve le droit de modifier l'avis et d'opérer une correction orthographique ou graphique, sans que cela soit de nature à remettre en cause la validité de la signature du Bon à tirer.

Concernant les commandes dans les supports du groupe EBRA, l'annonce sera publiée sans indication de l'enseigne de l'entreprise de pompes funèbres en charge des obsèques. Dans l'hypothèse où une entreprise de

pompes funèbres souhaite mentionner son enseigne dans l'annonce (publiée dans le journal et/ou sur www.libramemoria.com), cette dernière doit souscrire à l'offre dédiée « Signature Pompes Funèbres ».

La souscription de l'option « Signature Pompes Funèbres » vaut acceptation par la famille du/de la défunt(e) de la présence, en assise de l'annonce, de la raison sociale et des coordonnées de la pompes funèbres en charge des obsèques. Le recueil de l'acceptation de la famille est de l'entière responsabilité de la pompes funèbres. La souscription de cette option par la pompes funèbres ne donne pas lieu à une facturation supplémentaire à la famille.

Toute commande est soumise aux conditions générales de vente et d'insertion de l'éditeur qui pourront vous être communiquées sur simple demande. L'éditeur ne pourra être tenu pour responsable de la publication par un site tiers du présent avis.

Les erreurs de composition ou de parution qui incombent à l'éditeur donneront lieu à une réparation remise de l'avis partiel ou complet (gratuite si réparation le jour des obsèques).

Les erreurs qui incombent à la Société de Pompes Funèbres ou aux familles donneront lieu à la publication d'un correctif de la partie du texte concerné par l'erreur en Erratum.

ERRATUM

Le Progrès, Bien Public, Journal de Saône & Loire

Forfait : 36 € TTC

Tarifs TTC - Le Dauphiné Libéré :

Isère	74 €
Savoie	57 €
Haute-Savoie-Pays de Gex	62 €
Drôme-Ardèche	72 €
Haute-Alpes	51 €
Vaucluse	30 €

SIGNATURE DES AVIS

Le Progrès, Bien Public, Journal de Saône & Loire

Jusqu'à 3 lignes au bas de l'avis (nom commercial, ville ou rue, n° de téléphone) : **9,90 € HT**

Sur 4 lignes (maximum) : **13,20 € HT**

Le Dauphiné Libéré : 13 € HT la ligne

- Facturation indépendante et séparée de l'avis de décès
- Jusqu'à 10 signatures par compte client.

- En cas d'erreur dans une parution, un rectificatif peut-être proposé sous la tête « ERRATUM » de votre journal.
- Mentionner l'erreur par une phrase du type : « Dans la parution de l'avis de décès de Monsieur Paul DUPONT, il fallait lire : ... »

Contact Service Carnet

Du lundi au samedi, 9h-12h30 / 13h30-18h - Clôture des publications à 16h30 - 0 809 100 167 (coût d'un appel local)

Responsable Carnet Le Bien Public, Journal de Saône et Loire, Le Progrès, Nathalie PEINETTI

carnetbjp@ebraservices.fr / 06 77 12 02 03

Responsable Carnet Le Dauphiné Libéré, Karine GUIEU

carnetldl@ebraservices.fr / 06 29 96 09 96



Devis n° CAV003728

Page 1 de 3

Notre référence PAV001545
En date du 01/09/2026
Suivi par MERCIER Sandrine
Tél du client

DEVIS CREMATION
France

Obsèques de DEVIS CREMATION

Admission en chambre funéraire le mercredi 3 juin 2026 à 10:00 - Chambre Funéraire Les Avenières
Mise en bière le vendredi 5 juin 2026 à 08:50 - Chambre Funéraire Les Avenières
Service civil le vendredi 5 juin 2026 à 10:00 - RECUEILLEMENT AU CREMATORIUM AVANT LA CREMATION
Crémation le vendredi 5 juin 2026 à 11:00 - Crématorium de Chambéry
Récupération des cendres le vendredi 5 juin 2026 à 14:30 - PAR LA FAMILLE AU CREMATORIUM

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obseques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

En application de l'article R.2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

Prestations obligatoires		Montant TTC en EUROS (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC en EUROS (1)
1A - Préparation et organisation des obsèques	Retrait du Pace Maker ** (si besoin)	30,00	Formalités, Démarches pour organisation de funérailles et prise en charge	265,00
			Pochette papier de famille OFFERTE	
			Registre de Condoléances	78,00
			Soins de conservation (acte de thanatopraxie) faits au funérarium Jours Ouvrables de 9 H à 17 H **	400,00
			Toilette spéciale, soins du visage, habillement et arrangement pour présentation ** (dans le cas ou les soins de conservation ne sont pas souhaités)	295,00
1B - Chambre funéraire			Chambre Funéraire forfait 3 jours avec salon	390,00
			Désinfection et produits salitaires antiseptiques pour corps, véhicule, cellule, labo et table	72,00
2 - Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil)			Brancardier(s) pour transport avant mise en bière **	330,00
			Linceul de sécurité	84,00
			Transport Avant Mise en Bière LES AVENIERES ** domicile vers notre centre funéraire	260,00
3 - Cercueil et accessoires	Cercueil Type PIREE, pin massif naturel, poncé et non traité, équipements bois, plaque d'identité gravée, 4 poignées, cuvette étanche	990,00	Capiton Belledonne ruban Ecu	110,00
			Emblème non obligatoire, au choix parmi les modèles proposés, en supplément du prix du cercueil	34,00
4 - Mise en				

Devis n° CAV003728

Page 2 de 3

Prestations obligatoires		Montant TTC en EUROS (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC en EUROS (1)
bière et fermeture du cercueil			Mise en bière au Centre Funéraire	98,00
5 - Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil)			Porteur (1) (PF MERCIER)	270,00
			Corbillard avec chauffeur pour transport au crématorium (en SOUS TRAITANCE) **	585,00
6 - Cérémonie funéraire			Assistance à la crémation sans attente de l'urne	260,00
7B - Crémation	Urne de dispersion en carton	64,00		
8 - Frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles	1 Vacation de police (Frais non soumis à la TVA) (Trésor Public Les Avenières)	20,00	Insertions dans la presse (JOURNAL LOCAL) exemple de tarification pour une parution dans l'Isère, 1 jour, module de 18 à 22 lignes ²	288,00
	Frais de crémation (Crématorium de Chambéry)	824,00		
Sous-total des frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles : 1 132,00				
TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations obligatoires		1 928,00	TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations non obligatoires	3 819,00
		Total HT €	Total TVA €	Total TTC €
		5 041,84	705,16	5 747,00

(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20%, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10%.

Les prestations identifiées par le repère (**) sont sous-traitées, conformément aux informations portées dans l'habilitation n° 26-38-0051.

Commentaires:

En application de l'article R. 2213-25 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil muni d'une cuvette d'étanchéité respectant des caractéristiques de résistance, d'étanchéité et de biodégradabilité, lorsqu'il est destiné à l'inhumation, ou de combustibilité, lorsqu'il est destiné à la crémation, afin de protéger l'environnement et la santé. Par ailleurs, l'habillement du défunt, les garnitures et les accessoires posés à l'intérieur ou à l'extérieur des cercueils destinés à la crémation sont composés de matériaux combustibles et non susceptibles de provoquer une explosion.

En application de l'article R. 2213-26 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil hermétique si la personne était atteinte au moment du décès de l'une des infections transmissibles mentionnées à l'article R. 2213-2-1 du même code, si le corps est déposé soit à résidence, soit dans un édifice culturel soit dans un caveau provisoire pour une durée excédant six jours, ou si le préfet l'a prescrit. Le site service-public.fr comporte de nombreuses informations sur les démarches à accomplir après le décès d'un proche. Un guide pratique intitulé «Je perds un proche» est également à la disposition des familles sur le site <https://www.modernisation.gouv.fr>

- Conformément aux dispositions du CGCT:

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Devis n° CAV003728

Page 3 de 3

«Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature» (article L. 2223-34);

- Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale; modalités d'étiquetage des cercueils proposées à la vente; obligation d'établissement d'un devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande);
- En cas de dépassement des frais pour des prestations ou des produits rendus obligatoires et non prévus à la date de signature du bon de commande résultant de l'acceptation du présent devis, ou en cas de prestations ou produits demandés en complément de ceux figurant dans le présent devis à cette même date, un avenant à ce dernier doit être rédigé et paraphé, ou un nouveau devis doit être rédigé et soumis à l'acceptation de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, auquel cas un nouveau bon de commande devra être établi puis signé par cette dernière.

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage et se porte fort, tant en son nom personnel qu'en celui des héritiers et solidairement avec eux et indépendamment de toute succession sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 01/09/2026, valable 30 jours à compter du 05/10/2026

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"

Devis n° CAV003727

Page 1 de 3

Notre référence PAV001544
 En date du 01/09/2026
 Suivi par MERCIER Sandrine
 Tél du client

DEVIS INHUMATION

France

Obsèques de DEVIS INHUMATION

Admission en chambre funéraire le lundi 1 juin 2026 à 10:00 - Chambre Funéraire Les Avenières
 Mise en bière le vendredi 5 juin 2026 à 09:30 - Chambre Funéraire Les Avenières
 Service religieux le vendredi 5 juin 2026 à 10:00 - EGLISE DE BUVIN
 Inhumation le vendredi 5 juin 2026 à 11:15 - CIMETIERE DES AVENIERES

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obseques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

En application de l'article R.2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

	Prestations obligatoires	Montant TTC en EUROS (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC en EUROS (1)
1A - Préparation et organisation des obsèques			Formalités, Démarches pour organisation de funérailles et prise en charge	265,00
			Pochette papier de famille OFFERTE	
			Registre de Condoléances	78,00
			Soins de conservation (acte de thanatopraxie) faits au funérarium Jours Ouvrables de 9 H à 17 H **	400,00
			Toilette spéciale, soins du visage, habillement et arrangement pour présentation ** (dans le cas ou les soins de conservation ne sont pas souhaités)	295,00
1B - Chambre funéraire			Chambre Funéraire forfait 3 jours avec salon	390,00
			Désinfection et produits salitaires antiseptiques pour corps, véhicule, cellule, labo et table	72,00
2 - Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil)			Brancardier(s) pour transport avant mise en bière **	330,00
			Linceul de sécurité	84,00
			Transport Avant Mise en Bière LES AVENIERES ** domicile vers notre centre funéraire	260,00
3 - Cercueil et accessoires	Cercueil Type PARISIEN ORDINAIRE, chêne ordinaire verni, 4 poignées, cuvette étanche, plaque gravée pour identité	990,00	Capiton Belledonne ruban Ecrû	110,00
			Emblème non obligatoire, au choix parmi les modèles proposés, en supplément du prix du cercueil	34,00
4 - Mise en bière et			Mise en bière au Centre Funéraire	98,00

Devis n° CAV003727

Page 2 de 3

Prestations obligatoires		Montant TTC en EUROS (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC en EUROS (1)
fermeture du cercueil				
5 - Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil)			Maitre de cérémonie	255,00
			Porteur (1) (PF MERCIER)	270,00
			Mise à disposition d'un corbillard avec chauffeur assurant aussi les fonctions de porteur (en SOUS TRAITANCE) **	585,00
7A - Inhumation				
Ouverture / Fermeture de fosse et déblaiement de terre (concession neuve) / inhumation **	800,00		Bois de repère en chêne massif avec plaque gravée pour identité provisoire	245,00
			Complément d'informations au sujet de la concession **	
			Le présent devis est établi en prenant compte une concession neuve, simple, terre, sans monument, ni inhumations déjà réalisées.	
			Seul un creusement est nécessaire.	
8 - Frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles				
			Insertions dans la presse (JOURNAL LOCAL) exemple de tarification pour une parution dans l'Isère, 1 jour, module de 18 à 22 lignes	288,00
			Culte (Paroisse BUVIN)	
			Frais de casuel préconisé par la paroisse ST PIERRE DU PAYS DES COULEURS à partir de 200 €	
			Ces frais peuvent être réglés directement par la famille auprès de la paroisse	
Sous-total des frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles : 288,00				
TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations obligatoires		1 790,00	TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations non obligatoires	4 059,00

Total HT €	Total TVA €	Total TTC €
4 986,18	862,82	5 849,00

(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20%, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10%.

Les prestations identifiées par le repère (**) sont sous-traitées, conformément aux informations portées dans l'habilitation n° 26-38-0051.

Commentaires:

En application de l'article R. 2213-25 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil muni d'une cuvette d'étanchéité respectant des caractéristiques de résistance, d'étanchéité et de biodégradabilité, lorsqu'il est destiné à l'inhumation, ou de combustibilité, lorsqu'il est destiné à la crémation, afin de protéger l'environnement et la santé. Par ailleurs, l'habillement du défunt, les garnitures et les accessoires posés à l'intérieur ou à l'extérieur des cercueils destinés à la crémation sont composés de matériaux combustibles et non susceptibles de provoquer une explosion.

En application de l'article R. 2213-26 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil hermétique si la personne était atteinte au moment du décès de l'une des infections transmissibles mentionnées à l'article R. 2213-2-1 du même code, si le corps est déposé soit à résidence, soit dans un édifice culturel soit dans un caveau provisoire pour une durée excédant six jours, ou si le préfet l'a prescrit. Le site service-public.fr comporte de nombreuses informations sur les démarches à accomplir après le décès d'un proche. Un guide pratique intitulé «Je perds un proche» est également à la disposition des familles sur le site <https://www.modernisation.gouv.fr>

- Conformément aux dispositions du CGCT:

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

«Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature» (article L. 2223-34);

- Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale; modalités d'étiquetage des cercueils proposées à la vente; obligation d'établissement d'un devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande);

- En cas de dépassement des frais pour des prestations ou des produits rendus obligatoires et non prévus à la date de signature du bon de commande résultant de l'acceptation du présent devis, ou en cas de prestations ou produits demandés en complément de ceux figurant dans le présent devis à cette même date, un avenant à ce dernier doit être rédigé et paraphé, ou un nouveau devis doit être rédigé et soumis à l'acceptation de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, auquel cas un nouveau bon de commande devra être établi puis signé par cette dernière.

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage et se porte fort, tant en son nom personnel qu'en celui des héritiers et solidairement avec eux et indépendamment de toute succession sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 01/09/2026, valable 30 jours à compter du 05/10/2026

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"